



Watizat, tous droits réservés

LYON

# GUIDE D'INFORMATION POUR LES PERSONNES EXILÉES

FÉVRIER 2026

# SOMMAIRE

## ORGANISATION DU GUIDE

Les encadrés roses dans le guide  
indiquent les adresses et les informations  
pour les mineurs isolés (-18 ans)

## CONSEILS PRATIQUES

	Votre droit au séjour .....	3
	Vos documents .....	3
	Hébergement .....	3
	Se déplacer à Lyon .....	4
	Applications utiles .....	4
	Mineurs isolés .....	5

## ADRESSES UTILES

	Information et orientation .....	7
	Accompagnement administratif .....	7
	Informatique et numérique .....	7
	Aide juridique .....	9
	Bagagerie .....	11
	S'habiller .....	12
	Manger .....	13
	Retrouver un proche .....	15
	Accueils de jour .....	15
	Se laver .....	16
	Domiciliation associative .....	16
	Santé .....	17
	Accompagnement à l'emploi .....	22
	Apprendre le français .....	23
	Activités .....	25
	Soutien des femmes .....	27
	LGBTQIA+ .....	28
	Travail du sexe / Prostitution .....	28

: événements culturels gratuits : Culture pour tous (voir page 25)

## DROITS SOCIAUX

	Qui peut m'aider ? .....	30
	Quels sont mes droits ? .....	31
	Avoir une boîte aux lettres : la domiciliation .....	32
	L'hébergement .....	33
	Les conditions matérielles d'accueil : CMA .....	34
	Le logement .....	36
	Les allocations .....	37
	Accès à la santé .....	37
	Compte en banque .....	39
	Accès à l'emploi .....	39
	Ecole / Garderie .....	40
	Université .....	41

	Plan de métro et tram de Lyon .....	43
--	-------------------------------------	----

# ARRIVÉE À LYON

## VOTRE DROIT AU SÉJOUR



**Vous êtes étranger et souhaitez rester en France :** pour obtenir le droit de vivre sur le territoire français, sans risquer d'être expulsé, il vous faut obtenir des papiers. Plusieurs options sont possibles et dépendent de votre situation personnelle (**demande d'asile ou demande de titre de séjour**). Vous trouverez dans l'encadré ci-dessous les informations pour commencer une demande d'asile. Ce n'est pas la seule option possible. Ces procédures sont longues et compliquées.

Pour obtenir de l'aide, rendez-vous dans une permanence juridique gratuite (voir page 9)

## L'asile

Pour commencer votre demande d'asile en France, il faut aller à la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA). À Lyon, la SPADA s'appelle la Maison du Réfugié. Elle est gérée par Forum Réfugiés.

### SPADA - FORUM RÉFUGIÉS

326 rue Garibaldi Garibaldi

04 72 77 68 02

lundi, mardi, jeudi: 8h15-16h30

mercredi, vendredi: 8h15-12h

**Il faut y aller avant l'ouverture le matin ou l'après-midi.** En cas de forte affluence, il est possible qu'on vous donne un rendez-vous pour revenir un autre jour.

**Si vous êtes avec votre FAMILLE** (couples, personnes mariées, enfants), la demande d'asile est familiale : tous les membres de votre famille vivant en France doivent venir avec vous à la SPADA. Y compris ceux qui ont déjà une autorisation de séjour.

Forum Réfugiés va vous demander **les dates du départ de votre pays et d'arrivée en France**. Attention, si vous dites que vous êtes entré en France depuis plus de 90 jours, vous serez placé en "procédure accélérée", qui vous est défavorable.



## HEBERGEMENT

**C'est difficile d'être hébergé à Lyon.** Les hébergements d'urgence sont surchargés, et les associations de logement solidaire ont de longues files d'attente. Beaucoup de gens dorment dans la rue.

**Si vous n'avez pas d'hébergement, vous pouvez appeler ce numéro d'urgence gratuit : 115** pour une place d'hébergement d'urgence ou demander des couvertures.

Plus d'informations page 33.



## DOCUMENTS

**Il est très important de faire des photos et des photocopies de tous les documents et courriers à votre nom qui vous seront donnés pendant votre séjour en France.** Gardez ces copies dans plusieurs endroits (chez un ami ou une association) et sur internet (mails ...).

**C'est utile pour votre demande d'asile ou si vous êtes arrêté**, pour prouver votre présence en France et pour que les associations comprennent votre situation. **Ces preuves de votre présence en France sont obligatoires pour demander un titre de séjour.**



## SE DÉPLACER À LYON

Vous pouvez trouver vos itinéraires sur :

<https://www.tcl.fr/> ou

sur l'**application CITYMAPPER**

Ticket TCL: 2€ pour 1h (il faut l'acheter à un arrêt de métro ou de tram).

## Abonnement mensuel TCL gratuit ou tarif solidaire :

A Lyon, l'**abonnement TCL est gratuit pour les personnes :**

- qui demandent l'asile ou un titre de séjour
- sans droit au travail (sur présentation d'un récépissé en cours de validité)
- ou qui reçoivent certaines allocations (RSA, AAH, ASI, ASPA).

Il y aussi un **tarif «solidaire réduit»** à 10€ pour les personnes qui ont la CMU/CSS/AME. Pour avoir l'abonnement, il faut s'inscrire sur <https://www.tcl.fr/solidaire>. Il faut une carte TCL valide. Si vous n'en possédez pas, allez dans une agences TCL pour en créer une (5€). Pensez à faire vos démarches de renouvellement 15 jours avant la fin de vos droits. Sur présentation d'un récépissé en cours de validité, l'**abonnement est gratuit pour 6 mois**

## En cas de contrôle

Si vous voyagez sans titre de transport valide, vous risquez une amende. En cas de contrôle, un document d'identité pourra vous être demandé.

Si vous n'avez pas de papiers, c'est mieux **de toujours avoir un ticket ou abonnement** pour éviter un contrôle d'identité.

Si vous n'avez pas de document d'identité, les contrôleurs peuvent demander à la police de se déplacer pour faire vérifier votre identité. En cas d'arrestation, voir vos droits (page 30). Les contrôleurs ne peuvent pas fouiller vos affaires sans votre consentement, mais pourront vous demander de quitter les lieux si vous refusez.

## En cas d'amende

Attention aux délais :

- **Paiement immédiat : 60€ par carte bancaire ou cash**
- **Maximum 7 jours : 80€**
- **Entre 7 jours et 2 mois : 110€**
- **Si vous n'avez aucune ressource, vous avez 3 mois pour contester l'amende.** Attention, cela ne fonctionne pas toujours.
- **Si vous êtes mineur, vous avez 7 jours pour payer l'amende de 60€ (ensuite 80€).**

### AGENCE DE RECOUVREMENT TCL

17 bis, boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon  
En cas de difficultés ou si vous ne pouvez pas payer votre amende, demandez de l'aide à un travailleur social (page 29).

### Vélo

Service de vélo collectif : **Vélo'v**.  
Abonnement entre 15€ et 31€ l'année (paiement par carte bancaire).

## APPLICATIONS UTILES

### TARJIMLY

Traducteurs bénévoles via l'application Messenger (messages écrits, audio et voix) [Tarjimly](#)

### SPIKY COMMUNITY

Gratuit. Informations utiles pour s'installer en France, conseils pour découvrir la ville.

### CAMSCANNER

Application pour scanner et envoyer des documents depuis son téléphone.

# MINEURS ISOLÉS

(MOINS DE 18 ANS SANS RESPONSABLE LÉGAL)

## 1. Que veut dire « mineur isolé » ?

Vous êtes un «mineur isolé» ou **Mineurs Non Accompagnés (MNA)** si :

- Vous avez moins de 18 ans
- Vous êtes sans vos parents ou sans représentants légaux adultes en France.

Vous êtes considéré « en danger » et pouvez bénéficier d'une protection et d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

## 2. Vos droits en France

**La France a l'obligation de prendre en charge les mineurs isolés qui sont sur son territoire.** C'est l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), gérée par la Métropole de Lyon qui est chargée d'héberger et d'accompagner les mineurs isolés en France.

Avant de vous prendre en charge, l'ASE vous fait passer une « évaluation de la minorité et de l'isolement », c'est-à-dire vous interroger pour savoir si vous êtes vraiment mineur et isolé (si vous dites la vérité). Cette évaluation est obligatoire pour être pris en charge par la protection de l'enfance. **Normalement, cela ne doit durer que quelques jours, mais en réalité la procédure peut durer plusieurs semaines.**

Une fois reconnu mineur et isolé, vous ne pourrez plus être expulsé et vous n'aurez pas besoin de titre de séjour avant vos 18 ans. Vous serez hébergé et accompagné vers l'autonomie (travail socio-éducatif, scolarisation ou formation, suivi juridique et administratif...) jusqu'à vos 18 ans.

## 3. Vous arrivez à Lyon

Rendez-vous à une permanence juridique pour mineurs (page 11) pour comprendre votre situation et préparer les épreuves administratives qui vous attendent.

Il faudra ensuite vous rendre au «**Centre de Mise à l'Abri et d'évaluation**» (CMAE) pour faire reconnaître votre minorité. Le CMAE prendra rendez-vous pour vous à la Préfecture et vous donnera un nouveau rendez-vous au CMAE pour faire une «évaluation» de votre minorité.

### FORUM RÉFUGIÉS, CMAE

⌚ Lundi au vendredi: 8h-19h  
 ☎ 04 37 40 08 55  
 ⌂ 20 rue neyret 69001, Lyon  
**M**A Hôtel de ville et **S** 06 Neyret  
 Ou **M**C Croix Paquet et **S** 42 Neyret

## 4. L'entretien d'évaluation

Le jour de votre rendez-vous à la **Préfecture**, **on vous prendra vos empreintes, votre photo et d'autres informations personnelles**.

Ces informations sont enregistrées dans un fichier informatique. Ce fichier sert à vérifier si vous vous êtes déjà présenté comme mineur dans un autre département français et si vous avez déjà demandé un visa pour la France ou un titre de séjour.

**Forum Réfugiés fera aussi votre « évaluation »,** afin de décider si vous serez considéré comme mineur et isolé. Pendant cette phase d'évaluation, vous devez normalement être mis à l'abri (hébergé). Vous aurez sûrement un premier entretien rapide, puis une place d'hébergement en attendant un deuxième rendez-vous avec Forum Réfugiés.

**Le deuxième entretien avec Forum Réfugiés** sera plus long et portera sur votre identité, famille, vie dans votre pays (conditions de vie, scolarité), les raisons de votre départ et votre parcours jusqu'en France, vos conditions de vie depuis que vous êtes arrivé et votre projet en France.

→ Apportez tous les documents qui peuvent prouver votre minorité. Il est très risqué de présenter de faux documents d'identité.

→ Vous pouvez demander de l'aide à une association (page 11) pour faire venir vos documents de votre pays.

→ Vous avez le droit à un interprète

Il est possible qu'après cette évaluation, l'Aide sociale à l'enfance demande des « examens complémentaires » : une vérification de vos documents d'identité si vous en avez, et parfois, des examens d'âge osseux.

**Aucun examen médical ou radio ne doit être réalisé si vous n'avez pas donné votre accord et si un juge ne l'a pas autorisé !**

## 5. Après l'entretien

Forum Réfugiés est chargé de faire un rapport à la MEOMIE (Aide sociale à l'enfance de la métropole de Lyon). À la fin, c'est la MEOMIE qui reconnaît votre minorité ou non.

**Allez régulièrement à Forum Réfugiés** rue Neyret pour connaître la réponse de votre évaluation. Il y a deux possibilités :

→ **Soit vous êtes reconnu mineur isolé et vous serez pris en charge : vous serez hébergé (en foyer ou en appartement, plus rarement dans une famille d'accueil), accompagné par un éducateur, vous pourrez apprendre le français et aller à l'école ou suivre une formation professionnelle pour apprendre un métier.**

→ **Soit la MEOMIE refuse de reconnaître votre minorité et/ou votre isolement.**

## 6. En cas de refus

**Si on refuse de vous reconnaître mineur, cela doit être expliqué sur un document indiquant les raisons du refus. Il est important de le conserver pour la suite des démarches.** Vous avez le droit de contester la décision devant **un juge pour enfant**. Le juge vous donnera un rendez-vous pour vous entendre, et peut aussi demander la vérification de vos papiers et des examens médicaux avec votre accord.

Après avoir examiné votre dossier, le juge peut vous reconnaître mineur et isolé, ou confirmer le refus de la MEOMIE.

→ Vous avez le droit à un avocat.

→ En attendant la réponse du juge (environ 3 mois), vous ne serez pas accompagné par Forum Réfugiés ni hébergé. Depuis mai 2021 la Métropole de Lyon ne met plus à l'abri les jeunes en procédure de recours.

→ Pour dormir, la seule solution est de demander une place pour une nuit au 115. Présentez la lettre de refus de prise en charge que vous a donné la MEOMIE.

→ Vous pouvez vous faire aider par des associations juridiques : l'**AMIE** (page 11), le **Secours Populaire** (page 7).

## 7. Demande d'asile pour mineurs isolés

Si vous êtes mineur et isolé, que vous avez fui votre pays car vous avez eu peur pour votre vie, avez été victime de persécutions, et que vous avez peur d'y retourner, **vous pouvez demander l'asile** en plus de la procédure de reconnaissance de votre minorité. Avant de demander l'asile, nous vous recommandons de vous faire conseiller par votre éducateur ou par une association (page 11).

→ **Vous n'êtes pas obligé d'être reconnu mineur pour demander l'asile !**

Votre éducateur ou votre référent à la MEOMIE peuvent vous aider à prendre un rendez-vous à la Préfecture. Le jour de votre rendez-vous, il faudra aussi être accompagné d'un adulte responsable (un « Administrateur ad hoc »). La préfecture va prendre vos empreintes et des informations sur votre identité. La désignation de l'administrateur peut prendre du temps. Ensuite, vous pourrez demander l'asile à Forum Réfugiés.

Si vous avez des membres de votre famille dans un autre pays de l'Union Européenne, vous pouvez demander à les rejoindre.

En tant que mineur, vous ne pouvez pas avoir l'allocation pour demandeur d'asile (ADA). Vous ne pouvez pas être hébergé dans les mêmes centres d'hébergement que les adultes.

# ADRESSES UTILES

## INFORMATION ET ORIENTATION

### PERMANENCE D'ACCUEIL ET DE SOLIDARITÉ, SECOURS POPULAIRE

Accueil, écoute, soutien alimentaire et vestimentaire, orientation pour l'accès aux droits.  
 ☺ lundi, jeudi 14h-16h30 ☺ mercredi 9h-12h  
 ☎ 04 72 77 87 73  
 ⌂ 21 rue galland **M B T 2** Jean Macé

Il existe d'autres comités du Secours populaire à Lyon et autour. Pour obtenir leurs coordonnées: ☎ 04 72 77 87 77

### PASS ETUDIANTS - SECOURS POPULAIRE

Accueil, écoute, soutien alimentaire et vestimentaire, orientation pour l'accès aux droits. **Pour les étudiants.**  
 ☺ Lundi 18h15-20h15  
 ☺ Samedi 10h30-12h30  
 Prendre rendez-vous par mail : ☐ permanence.jeunes@spf69.org  
 ☎ 04 72 77 87 73  
 ⌂ 21 rue galland **M B T 2** Jean Macé

### PASS MINEURS SECOURS POPULAIRE

**Accueil pour les mineurs isolés**  
 Accueil, écoute, petit déjeuner, cours de français, orientation pour l'accès aux droits.  
 ☺ Petit déjeuner du lundi au dimanche 8h30-11h  
 ☺ Accueil administratif lundi au vendredi 8h30-12h  
 ☎ 04 72 77 87 77  
 ⌂ 58 rue Victor Lagrange **M B** Jean Macé

### ACCUEIL-SOLIDARITÉ-ÉTRANGERS

Permanence d'accueil : information et écoute, accompagnement social et administratif  
 ☺ mardi 10h-11h30 ☎ 04 28 29 46 72  
 ⌂ 31 avenue du Général Leclerc, Villeurbanne **C 3 C 26 C 11** Grand Clément  
**T 3** Gare de Villeurbanne

## ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

### MAISONS DE LA MÉTROPOLE DE LYON (MDML)

Vous pouvez demander à être accompagné par un travailleur social pour : manger, se loger, se soigner, aide aux familles et jeunes enfants, vous fournir une adresse administrative, etc.  
 → Plus d'informations et adresses [page 29](#).

### UFCS / FR - ECRIVAINS PUBLICS

Permanences d'écrivain public. Aide dans vos démarches administratives et numériques. **Sauf l'intégralité des dossiers de naturalisation, de retraite et C.V.**

→ **Pôle d'action sociale entraide protestante**  
 Appeler pour prendre rdv et pour savoir si la demande peut être traitée : ☎ 04 28 87 00 44  
 ⌂ 334 rue André Philip **M D** Garibaldi

→ **Centre social Bonnefoi**  
 ☺ mardi 13h30-16h30 sans rdv  
 ☺ vendredi 9h-12h sur rdv  
 Prendre rdv au : ☎ 04 72 61 97 43  
 ⌂ 11 rue de Turenne **M B** Saxe Gambetta / **M D** Guillotière

→ **Bibliothèque de la Part Dieu**  
 ☺ Sur rendez-vous. Appeler ☎ 04 78 62 18 00  
 ⌂ 30 Bd Marius Vivier-Merle **M B / T 1 / T 3 / T 4** Part Dieu

→ **Centre Social de Gerland**  
 ☺ lundi 9h15 - 12h15 sans rendez-vous  
 ⌂ 1, rue Jacques Monod **T 1** ENS Lyon **M B / T 6** Debbourg

→ **Mairie du 8ème**  
 ☺ mercredi 9h-12h / 13h45 -16h45 sur rdv  
 ⌂ 12, Avenue Mermoz **T 2** Bachut - Mairie du 8ème

→ **Bibliothèque de la Duchère**  
 ☺ Samedi 10h-13h sur rendez-vous  
 ⌂ Placé Abbé Pierre ☎ 04 78 35 43 81

→ **Café intergénérationnel - Cité Jardin**  
 ☺ Vendredi de 9h30 à 12h30 sans RDV  
 ⌂ 60 rue Challemel-Lacourt **M B / T 6** Debbourg

### → Médiathèque de Bachut

☺ Mardi 13h-16h sur RDV ☎ 04 78 78 12 12  
 ⌂ 2 Place du 11 novembre 1918  
**T 2** Bachut - Mairie du 8ème

### ARCHE DE NOÉ

→ **Ecrivain public**  
 ☺ Jeudi 13h30-16h30 sans rdv

→ **Permanence AMELY : Accompagnement administratif et numérique.**

☺ 2e et 4e lundi du mois, 9h-12h sur rdv  
 ⌂ Arche de Noé: 3-5 rue Félixissent, 69007  
**T 1** Saint André ☎ 04 78 58 29 66

→ **du 7 au 23 février: ⌂ Maison des projets**  
 2 rue Gilbert Dru **M D / T 1** Guillotière

### LES PIMMS MÉDIATION

→ Information et aide pour les démarches administratives (pas de démarches titre de séjour, asile, nationalité)  
 → Aide pour écrire des courriers  
 → Accès à des ordinateurs  
 Adresses et informations sur : ☐ <https://pimmslyonmetropole.org/>

### PASSERELLE

Aide administrative gratuite : assistantes sociales, rédaction de courriers, constitution de dossiers, aide dans les démarches numériques (Caf, CPAM, Retraite, Impots...).

**Pas d'aide à la constitution de dossier de demande de titre de séjour ni prise de rendez vous en Préfecture.**

☐ [passerelle-administration.com](http://passerelle-administration.com)  
 ☎ 09 50 11 69 47

### SECOURS ISLAMIQUE

→ **Écrivain public, aide aux démarches administratives.**

### → Cours d'informatique

### → Aide juridictionnelle

Sur inscription, sur place ou par téléphone :  
 ☺ lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h-13h / 14h-17h ☺ jeudi : 10h-13h  
 ⌂ 371 rue Garibaldi **T 2** Garibaldi-Berthelot  
**M B** Jean Macé ☎ 04 27 11 87 87

### CENTRE SOCIAL BONNEFOI

### → Accompagnement administratif:

☺ mercredi matin sur rdv  
 Prendre rdv au : ☎ 04 72 61 97 43  
 ⌂ 11 rue de Turenne, 69003  
**M B** Saxe Gambetta / **M D** Guillotière

### LE RIZE

→ **Écrivain public** : aide aux démarches administratives (logement, CAF, sécurité sociale, titre de séjour, naturalisation...) et rédaction de courriers.

☺ Un jeudi par mois : 13h30-16h30 sur RDV  
 Prendre RDV par tel : ☎ 06 66 49 74 69  
 Ou par mail : ☐ [info@ecris.net](mailto:info@ecris.net)  
 ⌂ 23-25 rue Valentin-Haüy, Villeurbanne  
**C 23 / TB 11** Blanqui-Le Rize  
**C 11** Perrin, **T 3** Reconnaissance-Balzac

## INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE



### MAISON SÉSAME SECOURS CATHOLIQUE

#### → Espace numérique en libre accès

☺ Mardi et vendredi 9h15-11h30,  
 ☺ Mercredi et jeudi 14h15-16h30  
 ☺ Samedi 9h15-12h30

#### → Formation informatique, sur inscription

☺ Jeudi 14h15-16h30 ☺ Samedi 9h30-11h30  
 ⌂ Maison Sésame  
 ⌂ 111 rue du 1er mars 1943, Villeurbanne  
**TB 11 C 26 C 11** Grand Clément

### EMMAÜS-CONNECT

Formations au numérique.  
 Vous devez prendre rendez-vous et avoir un "bon d'orientation", rempli par une Maison des Métropoles et des Solidarités ou par votre assistant social ([page 29](#)).  
 ☐ <https://emmaus-connect.org>  
 ☎ 01 80 05 98 80

**Forfaits téléphoniques et internet, ordinateurs et téléphones moins chers.**

### BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Accès à des ordinateurs, imprimantes et ateliers d'initiation au numérique.  
 16 bibliothèques municipales à Lyon, voir sur : ☐ [bm-lyon.fr](http://bm-lyon.fr)

#### → Bibliothèque de la Part Dieu

☺ mardi au vendredi: 10h-19h  
 ☺ samedi: 10h-18h  
 ☎ 04 78 62 18 00  
 ⌂ 130 Bd Marius Vivier-Merle - 69003 LYON  
**M B / T 1 / T 3 / T 4** Part Dieu

**CENTRE SOCIAL BONNEFOI**

Formation de 3 mois pour l'apprentissage des outils numériques, et ateliers numériques ponctuels. Maitrise du français requise.  
Inscription sur place: ⌂ 11 rue de Turenne  
M B Saxe Gambetta/ M D Guillotière  
📞 04 72 61 97 43 ☎ [contact@csbonnefoi.fr](mailto:contact@csbonnefoi.fr)

**RÉFUGIÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Permanences et formations numériques pour aider à faire l'équivalence de diplômes, corriger le CV et la lettre de motivation, trouver un stage ou une alternance...  
⌚ Jeudi : 14h-17h, sans rdv  
⌂ Faitout, 12 rue Gabriel Péri, 69350  
M B Gare d'Oullins ☎ [contact@res-asso.org](mailto:contact@res-asso.org)

**LE RIZE**

Aide aux démarches numériques, à l'utilisation de l'ordinateur/smartphone.  
⌚ Vendredi 9h30-12h30, sur RDV  
📞 04 37 57 17 17  
⌂ 23-25 rue Valentin-Haüy, Villeurbanne  
C 23 / TB 11 Blanqui-Le Rize  
C 11 Perrin T 3 Reconnaissance-Balzac

# AIDE JURIDIQUE

Aide et conseils dans vos procédures en fonction de votre situation :

**PROCÉDURE ASILE****INFORMATIONS SUR OQTF / IRTF****CARTE DE SÉJOUR****FORUM RÉFUGIÉS**

Conseils pour l'OPERA, Dublin, aide juridictionnelle, demande de réexamen... Venir avec tous ses documents.

**Pour les demandeurs d'asile domiciliés à la SPADA de Lyon de Forum Réfugiés.**  
⌚ lundi au vendredi : 8h40-12h30, sans rdv, (matin uniquement, venir avant 8h)  
⌂ Maison du Réfugié, 326 rue Garibaldi  
M D Garibaldi ☎ 04 72 77 68 02

**GISTI - PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE**

Permanence téléphonique de conseils juridiques en droit des étrangers: ☎ 01 84 60 90 26  
⌚ Lundi au vendredi 15h-18h  
⌚ Vendredi 10h-12h

## ● TIERS LIEU MAISON SÉSAME SECOURS CATHOLIQUE

Accompagnement et accès aux droits dans la procédure d'asile, sans rendez-vous.  
⌚ mardi et vendredi 9h15-11h30  
⌚ mercredi 14h15-16h30  
⌚ Maison SéSAME (Secours Catholique Rhône)  
⌂ 111 rue du 1er mars 1943, Villeurbanne  
TB 11 C 26 C 11 Grand Clément

## ● LA CIMADE

Informations sur les titres de séjour, OQTF, IRTF. ☎ [lyon@lacimade.org](mailto:lyon@lacimade.org)

**Accueil sur place :****→ Cimade Villeurbanne**

Avec ou sans rendez-vous.  
⌚ mercredi, 14h-16h30  
⌂ Maison Berthy Albrecht, 14 place Jules Grandclément, Villeurbanne  
C 3 C 11 C 26 Grandclément

**→ Cimade la Duchère (Lyon 9)**

⌚ mardi, 14h-16h30  
⌂ Foyer Protestant, 309 avenue Andreï Sakharov C 14 C 6 Duchère Piscine

**→ Cimade Vaulx-en-Velin**

Prendre rendez-vous sur place pendant les heures de permanence  
⌚ jeudi, 14h-16h30  
⌂ Espace protestant Théodore Monod, 22 rue Romain Rolland, Vaulx en Velin  
M A Vaulx en Velin La Soie

**Fermé le 12 février.****→ Cimade Vénissieux**

Prendre rendez-vous sur place au secrétariat.  
⌚ mercredi 9h-12h  
⌂ Maison de quartier de la Darnaise 45 boulevard Lénine, Vénissieux T 4 Darnaise

**Fermé le 18 février.**

## ● POLE D'ACTION SOCIALE ENTRAIDE PROTESTANTE LYON

**Informations sur le droit au séjour et accompagnement, suivi des dossiers en préfecture, conseils sur la procédure d'asile, orientation.**  
⌚ Prendre rdv par téléphone : du mardi au vendredi : 10h-12h ☎ 04 28 87 00 44

**Pas de prise de rdv le 12 et 13 février.**

⌚ 334 rue André Philip M D Garibaldi

## ● ● ● CENTRE SOCIAL BONNEFOI

→ **Information juridique sur la demande d'asile et de titre de séjour. Accompagnement dans la rédaction de recours OQTF / IRTF.**  
⌚ Vendredi matin, sur RDV

→ **Déléguée du défenseur des droits si vous êtes victime d'une discrimination ou si vous rencontrez des difficultés avec une administration :** Préfecture, CAF (Caisse d'Allocation Familiale), Pôle emploi, retraites  
⌚ Les 1er et 3e jeudi du mois, sur RDV  
📞 04 72 61 97 43 pour prendre rendez-vous  
⌂ 11 rue de Turenne 69 003 Lyon  
M D Guillotière / Saxe Gambetta

## ● ● ● LE VILLAGE DU DROIT DES ÉTRANGERS (V3DE)

→ **Informations et accompagnement en droit des étrangers:** titres de séjour, OQTF, IRTF (ne traite pas les demandes de visa, naturalisation et regroupement familial).  
⌚ vendredi 13h30-17h, sans rdv (**venir avant 7h pour s'inscrire à 9h30**)

⌚ 06 58 71 50 52  
⌂ Arche de Noé, 3 rue Félix-Sainte-Croix 69007  
T 1 Saint André

→ **du 7 au 23 février:** ⌂ **Maison des projets**  
2 rue Gilbert Dru M D / T 1 Guillotière

⌚ 2 premiers mercredis du mois, 13h30-16h30, sans rdv (**s'inscrire en fin de matinée**)  
⌂ Espace carmagnole, 8 avenue Bataillon Carmagnole M A Vaulx en Velin

**→ Aide pour la demande d'asile:**

⌚ mercredi 17h30-19h30, sur RDV  
⌚ 06 32 98 99 80  
⌂ Arche de Noé, 3 rue Félix-Sainte-Croix 69007  
T 1 Saint André

→ **du 7 au 23 février:** ⌂ **Maison des projets**  
2 rue Gilbert Dru M D / T 1 Guillotière

⌚ Groupe de V3DE - le Village Du Droit Des Étrangers  
✉ [levillagedudroitdesetrangers@gmail.com](mailto:levillagedudroitdesetrangers@gmail.com)

## ● ● ● LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Permanence d'accueil et d'orientation, conseils et accompagnement tout public. Possibilité d'accompagnement en droit des étrangers.  
⌚ Jeudi 14h30 -17h30 ☎ 06 85 03 19 88  
⌂ 34 Cour de Verdun Perrache  
T 2 T 1 M A Perrache

## ● LES AMOUREUX AU BAN PUBLIC

Conseils juridiques et administratifs : concubinage, pacs et mariage, parents d'enfants français. **Pour les couples franco-étrangers / européens.**  
Contact mail ☎ [amoureux.lyon@gmail.com](mailto:amoureux.lyon@gmail.com)

**→ Visioconférence ZOOM :**

⌚ mercredi 4 février, à 19h

**→ Permanence physique :**

⌚ 19 février à 19h  
⌂ 7 rue Diderot, 69001 M C Croix Paquet  
C 6 Pont de Lattre-Rive Droite

## ● ● ● AMNESTY INTERNATIONAL

**Aide juridique aux demandeurs d'asile en cours de procédure OFPRA ou CNDA.**

Aide au récit, recours et réexamen. Préparation aux entretiens Ofpra et audiences CNDA: nous contacter dès réception de la convocation. Des coordonnées d'avocat.e.s peuvent être transmises pour les OQTF et IRTF. **Ne traite pas les titres de séjour.**

Prise de rendez-vous et conseil à distance par mail ou par sms en français ou anglais.

**Indiquer nom, prénom, nationalité, langue parlée, adresse mail, objet de la demande.**

✉ [peas69.ai@gmail.com](mailto:peas69.ai@gmail.com)

⌚ 06 99 04 37 76

## ● ● ● MAISONS DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Conseils et informations juridiques généraux par des avocats professionnels, notaires, huissiers, conciliateur et délégués du défenseur des droits (droit de la famille, du travail, pénal, des étrangers).

Prendre rendez-vous par téléphone ou à l'accueil.

⌂ Lyon 8 Mermoz Pinel ☎ 04 78 74 00 42  
⌂ Lyon 9 ☎ 04 72 85 67 90  
⌂ Villeurbanne ☎ 04 78 85 42 40  
⌂ Vaulx en Velin ☎ 04 37 45 12 40  
⌂ Rillieux la Pape ☎ 04 37 85 10 50  
⌂ Givors ☎ 04 78 07 41 00  
⌂ Bron ☎ 04 78 26 49 39  
⌂ Venissieux ☎ 04 72 90 18 20

## ● ● ● AIDES

Aide financière à l'achat du timbre fiscal pour les titres de séjour **étranger malade des personnes vivant avec le VIH.** Sur rdv.  
⌚ 06 34 45 51 27 / 04 78 68 05 05  
⌂ 110 rue Sully, 69006 Lyon M A Masséna

**Permanences d'accès aux droits,  
gratuites ouvertes à tous.**

Des professionnels du droit et des associations pourront vous conseiller dans tous les domaines (droit au séjour, logement, aide au victime, droit du travail, famille, médiation)

① Pour prendre rendez-vous: rendez-vous à l'accueil de la mairie la plus proche de votre lieu de vie, ou les contacter par mail ou par téléphone.

**AMELY****Permanence juridique généraliste**

① Jeudi 13h30-16h30 sur rdv  
Ⓐ Arche de Noé, 3 rue Félixissent 69007  
Ⓣ 1 Saint André ☎ 04.78.37.29.07  
→ **du 7 au 23 février:** Ⓜ Maison des projets  
2 rue Gilbert Dru (M D) / Ⓛ Guillotière

**FIJI**

**Défense des droits individuels et familiaux**  
des personnes françaises et étrangères.  
Information sur le mariage, le divorce, la filiation, l'adoption en droit international privé.  
✉ Envoyez un mail à [info@fiji-ra.fr](mailto:info@fiji-ra.fr)  
Ou laissez un message au ☎ 07 88 37 54 71

**CENTRE LGBTI+****Permanences d'aide juridique  
pour les personnes lgbtq+.**

① Mardi: 19h-21h, sur RDV.  
Prendre rdv sur place, ou envoyer un mail à:  
✉ [juridique@centrelgbtilyon.org](mailto:juridique@centrelgbtilyon.org)  
Ⓕ Centre LGBTI Lyon / Insta @centrelgbtilyon  
□ [centrelgbtilyon.org](http://centrelgbtilyon.org)  
Ⓐ 19 rue des Capucins (M A) Hôtel de ville

**AS DE COEUR - ACCUEIL SOLIDARITÉ**

Recours, aides juridictionnelles, réexamen, demande de CMA, CMU, AME...

**Pour les demandeurs d'asile ou déboutés.**  
① mardi et mercredi 8h30-11h30

**Inscription souhaitable par e-mail**

✉ [ad69.asdecoeur@restosducoeur.org](mailto:ad69.asdecoeur@restosducoeur.org)  
Ⓐ 207 rue Marcel Mérioux (M B) Debourg

**COLLECTIF JEUNES RESF 69****Pour les jeunes majeurs (18-25 ans)**

Permanence d'accueil pour des problèmes sur le droit au séjour (renouvellement de titre de séjour, autorisation de travail, OQTF).

① 1er et 3e mercredis du mois, sur RDV

✉ [resfjeunes69@gmail.com](mailto:resfjeunes69@gmail.com)

☎ 07 49 19 63 84

Ⓐ Salle de la Marmite, 7 rue Diderot

(M A) Hôtel de Ville (M C) Croix Paquet

✉ <https://www.resf-jeunes69.fr>

**MINEURS ISOLES / JEUNES MAJEURS**

Voir page 5, mineurs isolés à Lyon.

**COLLECTIF AMIE**

Conseils et accompagnement juridique et scolaire. **Pour les mineurs isolés uniquement.**

① Pour une première inscription, vendredi 9h-12h, sans rdv

① Pour les jeunes déjà suivis, mercredi 9h-12h, sans rdv

Ⓐ Salle de la Marmite, 7 rue Diderot, 69001

(M A) Hôtel de Ville

**BARREAU DE LYON**

Consultations gratuites par des avocats.

Sans RDV. **Pour les mineurs isolés.**

① Mercredi 10h-12h (venir en avance)

Ⓐ Maison des avocats, 176 rue de Crémieu 69003 (M B) Place Guichard

✉ [contact@barreaulyon.com](mailto:contact@barreaulyon.com)

**BAGAGERIE****BAGAGE'RUE**

**Bagagerie gratuite, sans condition d'accès ni limitation de durée.** 2 bagages maximum. Espace café accessible à tous. Toilettes disponibles.

① lundi au vendredi, et dimanche: 10h-11h30

① lundi, mercredi et jeudi : 18h-19h30

☎ 07 55 64 92 96

Ⓐ 47 rue Capitaine Robert Cluzan, 69007

(M D) Saxe Gambetta

**Bagagerie pleine, appelez pour vous inscrire sur liste d'attente.**

**S'HABILLER****Vêtements gratuits****BUS DU PARTAGE**

① mercredi 10h -12h / 14h30 -16h30

☎ 07 68 11 46 68

Ⓐ Place Jean Macé (M B T 2) Jean Macé

**RESTOS DU COEUR LYON 4**

Vêtements femme, homme et enfant.

Appeler pour connaître les dates d'ouvertures

☎ 04 78 30 13 19

Ⓐ 19bis Rue Dumont d'Urville, 69004

(M C) Croix-Rousse (C 13) Place Bertone

**Fermé du 7 au 23 février.**

**VESTIAIRE DU SECOURS POPULAIRE**

Prendre rdv à la permanence d'accueil pour avoir accès aux vêtements.

① lundi et jeudi 14h-16h30, mercredi 9h-12h

Ⓐ 21, rue Galland (M B T 2) Jean Macé

**SECOURS ISLAMIQUE**

Dons de vêtements sans inscription

① Lundi et vendredi 10h-13h

☎ 04 27 11 87 87

Ⓐ 371 rue Garibaldi, Lyon 69007

(T 2) Garibaldi - Berthelot / (M B) Jean Macé

**VIDE DRESSING SOLIDAIRE DINO**

**Pour enfants et adultes (+ épicerie gratuite)**

① Jeudi 17h-18h

Ⓐ Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, Villeurbanne (M A) Cusset

**GEEV**

Application pour trouver des dons.

✉ <https://www.geev.com/fr>

Un travailleur social peut vous faire un bon pour récupérer gratuitement des vêtements dans certaines boutiques !

**Boutiques à prix solidaire****BOUTIQUE DE L'ENTRAIDE**

① mardi, mercredi: 13h30-18h15

① jeudi: 11h30-14h,

① vendredi: 10h30-12h30 / 13h30-16h45

☎ 04 72 72 92 08

Ⓐ 88 bis cours Gambetta (M D) Garibaldi

**L'ARMÉE DU SALUT**

① mardi au vendredi : 10h-12h30 / 13h30-17h

① samedi 10h30-17h30

Ⓐ 2, rue Stalingrad, Vaulx-en-Velin

(C 3) Cuzin / Stalingrad

**SOLIDARITÉ AFRIQUE**

① lundi 13h30-16h30

① mardi 9h-12h30 / 13h30-20h

① mercredi 9h-12h30 / 13h30-16h30

① 2ème et 4ème samedi du mois: 10h-18h

☎ 04 78 18 49 15

Ⓐ 13, bis rue Girié (C 9) Maisons Neuves

**SECONDE MODE**

① mardi au samedi: 10h-18h30

Ⓐ 93 avenue de l'Europe, 69008

(T 2 T 4) Jet d'Eau ☎ 04 78 01 09 29

**VESTI-BOUTIQUE - CROIX ROUGE**

Ⓐ 342 avenue Berthelot - 69008 Lyon

(T 2) Mairie du 8ème ☎ 09 72 61 39 02

① mardi, jeudi et vendredi: 14h-18h

Ⓐ 30 rue Louis Loucheur - 69009

(M D) Gorge de Loup ☎ 04 82 53 88 48

① mardi, mercredi: 13h30-17h

① jeudi: 13h30-18h

① vendredi: 13h30-17h30

**LES BRIC À BRAC - FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI**

6 boutiques. Plus d'informations sur les lieux et horaires:

✉ <https://www.fndsa.org/les-bric-a-brac/>

**EMMAÜS**

Parilly et Villeurbanne

Pour plus d'informations sur les horaires:

✉ <https://emmaus-lyon.org/>

## Distributions

### ARMEE DU SALUT-BOOTH TRUCK

⌚ lundi au vendredi 18h30-19h30

🏠 Place Bahadourian 69003

**M B** Place Guichard / **M D** Guillotière

Informations sur le site web :

💻 <https://foodtruck.brigadesdulyon.fr/>

### FRATERNITE LYON CENTRE

⌚ lundi 19h-20h30

🏠 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

### ENSEMBLE POUR UN REPAS

→ ⌚ mardi 20h

🏠 Gare Part Dieu, côté Villette

**M B** / **T 1** / **T 3** / **T 4** Part Dieu

→ ⌚ mardi 20h15

🏠 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

### LE COEUR LYONNAIS

⌚ Samedi 7 et 21 février, à 18h30

🏠 Gare Part Dieu, côté Villette

**M B** / **T 1** / **T 3** / **T 4** Part Dieu

### ANS - KAHINA TCHEIR

⌚ Samedi à 19h

🏠 Distribution mobile

### RENCONTRES FRATERNELLES ET ENTRAIDE

→ Repas : ⌚ lundi et mercredi à 18h

🏠 Gare Part Dieu, côté Villette

**M B** / **T 1** / **T 3** / **T 4** Part Dieu

→ Petit déjeuner: ⌚ samedi et dimanche à 9h

→ Couscous: ⌚ un samedi sur 2 à 18h

🏠 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

### ORDRE DE MALTE

Boissons chaudes, gâteaux et sandwichs

⌚ mardi, mercredi: 19h30-21h30

⌚ jeudi: 19h à 21h

🏠 14 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

## Repas sur place

### O' RESTO

⌚ Tous les jours 11h40-13h15 / 18h45-20h

🏠 131, avenue Thiers **M A M B** Charpennes

Accès au restaurant sur présentation

d'une carte individuelle. Création de la carte sur place aux horaires suivants :

⌚ lundi au vendredi: 10h-13h / 14h30-16h30

### CAMIIONS DU COEUR

Possible de manger sur place, jeux pour enfants, cours de français à 20h30.

⌚ lundi au vendredi 19h30-21h30

🏠 Parking Raphaël Barros, Villeurbanne

**M A** Flachet

### EGLISE ST POTIN

Dîner de pâtes: ⌚ Lundi à 18h30

🏠 Place Edgar Quinet, Crypte de

l'église St Potin, **M A** Foch

### LES ESCALES SOLIDAIRES

Petit-déjeuner gratuit, déjeuner & dîner à 2 €.

Réservé : 💻 <https://www.habitat-humanisme.org/escales-solidaires-rhone/>

ou par téléphone ☎ 04 81 09 16 93:

⌚ lundi 14h-17h

⌚ mardi, mercredi, jeudi 9h- 12h

ou ✉ [escalesolidaire@habitat-humanisme.org](mailto:escalesolidaire@habitat-humanisme.org)

⌚ Petit-déjeuner 8h-10h / Déjeuner 12h15-14h

/ Diner 19h15-21h

🏠 252, rue Duguesclin **M B** Place Guichard

→ Déjeuner réservé aux femmes

🏠 25, rue Delandine 69002 **M A** Perrache

→ Dîner du mercredi réservé aux 18 - 30 ans

🏠 78, rue Tronchet **M A** Masséna

🏠 5, rue Hector Berlioz **M A** / **M B** Charpennes

→ Dîner du mardi réservé aux étudiants

🏠 31, rue du professeur Rochaix

**M D** Grange Blanche

🏠 2 Place Dumas de Loire **M D** Valmy

→ Petits-déjeuners: ⌚ jeudi 8h-10h

### LA CUISINE DES GÔNES

Vous n'avez pas de cuisine : venez préparer vos repas. Cuisine, ustensiles et épices à disposition gratuitement.

⌚ du lundi au vendredi sur inscription

🏠 19, rue Etienne Dolet **M B** Place Guichard

**T 1** Part Dieu Auditorium ☎ 06 99 90 32 70

## Colis alimentaires

### LES RESTOS DU COEUR

#### S'inscrire près de votre adresse

Un colis de dépannage est donné aux personnes qui ne sont pas inscrites.

Plus d'informations et autres lieux de distribution : [phone.restosducoeur.org](http://phone.restosducoeur.org)

#### → Perrache

Pour les personnes domiciliées dans le 1, 2 et 6ème arrondissement.

**Inscriptions** : ⌚ lundi, mardi 13h30-16h

⌚ jeudi 9h-11h30 / 13h30-16h

**Distributions** : ⌚ lundi, mardi 13h30-16h30

⌚ jeudi 9h-12h / 13h30-16h30

Distribution pour bébés possible

☎ 04 78 37 94 65

🏠 35 rue Bichat 69002 Lyon

**T 1** **T 2** Place des Archives

#### → Villeurbanne

⌚ **Inscription**: Lundi, mardi, mercredi, 9h-11h

⌚ **Distribution**: mêmes jours, 13h30-16h30.

Distribution pour bébés possible

☎ 09 81 83 20 14

🏠 25 rue Hippolyte Kahn **M A** République

#### → Croix Rousse - Caluire

Pour les personnes domiciliées dans caluire, le 1 et 4ème arrondissement.

#### Inscription et distribution:

⌚ mardi 14h-17h ⌚ mercredi 17h30-19h

⌚ jeudi 9h-11h30 et 14h-17h

Distribution pour bébés possible

Appeler pour connaître les documents

à emmener. ☎ 04 78 30 13 19

🏠 19 bis Rue Dumont d'Urville, 69004 Lyon

**C 13** Place Bertone

#### → Personnes sans domiciliation

Inscriptions et orientation vers un centre de distribution alimentaire pour les personnes sans domiciliation.

⌚ lundi et jeudi: 9h-11h30

☎ 04 78 58 97 29

🏠 207 rue Marcel Mérieux 69007 Lyon

**T 1** ENS Lyon **M B** / **T 6** Debourg

### ILE EGALITE COLLECTIF SOLIDARITE CUSSET

Epicerie gratuite (+ vide dressing solidaire)

⌚ jeudi 17h-18h

🏠 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, 69100 Villeurbanne **M A** Cusset

### CROIX ROUGE

Colis alimentaires en fonction de la composition de la famille. Participation de 2€.

**Uniquement sur orientation d'un travailleur social, qui vous délivre un bon de liaison.**

→ Pour les personnes résidant dans les arrondissements 4, 5, 9 + les communes de l'ouest lyonnais : ☎ 04 82 53 88 48

🏠 30 rue Louis Loucheur **M D** Gorge de Loup

→ Pour les personnes résidant dans les arrondissements 1, 2, 3, 6, 7, 8 + les communes de l'est lyonnais : ☎ 04 82 53 79 78

🏠 16 bis rue Paul Cazeneuve **T 2** Villon

### COP1 - SOLIDARITES ÉTUDIANTES

Pour les étudiants et tous les jeunes de moins de 26 ans.

Distribution de produits secs/fruits/légumes.

🏠 Maison des Etudiants, 90 rue de Marseille **T 1** Quai Claude Bernard

✉ [lyon@cop1.fr](mailto:lyon@cop1.fr)

Inscription sur le site: 💻 [www.cop1.fr](http://www.cop1.fr)

## Animaux

### GAMELLES PLEINES

Distribution de croquettes pour chiens et chats

⌚ mercredi 19h45-20h45

🏠 Place du 8 mai 1945

**T 4** **T 6** Beauvisage CISL

⌚ jeudi 19h30-21h30 : maraude de Place Carnot à Cordelier

**M A** Perrache ou Cordelier

### DISPENSAIRE VETERINAIRE

Alimentation pour chiens et chats

→ au Camion du coeur: ⌚ mardi 19h30-21h30

🏠 Parking Raphaël Barros **M A** Flachet

⌚ jeudi 19h30-21h30 (avec Gamelles pleines)

**M A** Perrache ou Cordelier

# RETRouver UN PROCHE

## LA CROIX ROUGE FRANÇAISE - RETABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

Aide aux personnes qui ont perdu contact avec leur famille en raison d'un conflit, d'une catastrophe naturelle ou d'une migration. Service gratuit et sécurisé.

○ Permanences physiques et téléphoniques: du lundi au jeudi, 9h30-16h30

→ Prendre rendez-vous par téléphone, par e-mail ou sur internet:

✉ rlf.dt69@croix-rouge.fr

📞 04 28 29 66 84 ou 06 11 70 59 83

Envoi de SMS possible

💻 <https://vu.fr/cjsNG>

🏡 16 bis rue Paul Cazeneuve T 2 Villon

## ACCUEILS DE JOUR

**Gratuit** - Pour se reposer et avoir accès à différentes aides selon le lieu (collation, repas, recharger votre téléphone, wifi, conseils, accompagnement social, etc.).

### L'ORÉE AJD

Pour jeunes de 18 à moins de 25 ans.

○ lundi 13h30-17h30

○ mardi 8h30-12h

○ mercredi 13h30-19h

○ jeudi 13h30-17h30

Pour rencontrer un travailleur social, venir au moins une heure avant la fermeture.

📞 04 78 92 88 11

🏡 6, rue d'Auvergne 69002 Lyon M A Ampère

### MAISON RODOLPHE

**Adultes de + de 25 ans isolés, ou couples sans enfants.**

Chiens acceptés et soins vétérinaires possibles. Repas du midi à 2€.

○ lundi au vendredi : 7h45-15h

📞 04 78 76 35 48

🏡 105, rue Villon 69008 Lyon

T 2 Jet d'eau T 4 Lycée Lumière

Accueil de jour pour MINEURS isolés:

**PASS Mineurs secours populaire (page 7).**

### LES AMIS DE LA RUE

→ Accueil, douche, café:

○ lundi, mercredi, vendredi : 14h30-17h45

○ samedi: 9h30-12h30

→ Suivi individuel par un travailleur social pour les personnes non domiciliées, par ordre d'arrivée:

○ lundi, mercredi, vendredi : 14h30-17h45

→ Suivi individuel pour les personnes domiciliées: sur rendez-vous

📞 04 78 03 55 91

✉ [rhone.amisdelarue@habitat-humanisme.org](mailto:rhone.amisdelarue@habitat-humanisme.org)

🏡 28bis rue d'Alsace, Villeurbanne

M B Charpennes M A République

### POINT ACCUEIL (LAHSO)

→ Hommes seuls de + 25 ans :

○ lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h

→ Femmes et familles :

○ Mercredi et vendredi : 13h30-16h30

→ Femmes avec ou sans enfants :

○ jeudi : 13h30-17h

○ lundi : 13h30-16h30, **délocalisé au 21 rue d'Aubigny** M B Part Dieu

📞 04 78 53 88 77

🏡 66, rue Etienne Richerand M B Part Dieu

### PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Pour les personnes isolées de + de 50 ans, sans logement.

Accueil, orientation, hygiène, téléphonie, internet, informatique

→ Accueil collectif et accès aux douches :

○ lundi, mercredi et vendredi : 8h30-12h (petit-déjeuner jusqu'à 10h)

→ Accueil individuel (sans rendez-vous) :

○ mardi 8h30-12h00 ☎ 04 72 40 05 04

🏡 38 quai Dr Gailleton M A Ampère

### ACCUEIL LE P.H.A.R.E.

Pour les familles (à partir de 2 personnes).

Accompagnement, conseils, petits-déjeuners, goûter, activités... Douche et distribution de kits d'hygiène et service de lessive (sur rendez-vous).

○ lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30-18h

○ jeudi : 9h30-13h

○ dernier samedi du mois: 9h30-16h

📞 04 74 07 92 11

🏡 Stade Georges Livet - 35, avenue Marcel Cerdan Villeurbanne M A Laurent Bonnevay

Fermé le 26 février.

### ACCUEIL SAINT VINCENT

Pour toutes les personnes de + 25 ans.

Mise à l'abri, orientation, accompagnement.

○ Du lundi au vendredi 8h30-12h

De mi-novembre à fin mars:

○ dimanche 9h-11h

📞 04 72 40 24 92

🏡 10, rue Bellièvre M D Vieux Lyon

Fermé le 11 février.

## DOMICILIATION ASSOCIATIVE

La domiciliation est une adresse pour recevoir votre courrier (page 32). Tous ces lieux sont aussi des accueils de jour.

### L'ORÉE AJD

Pour jeunes de 18 à moins de 25 ans.

📞 04 78 92 88 11

🏡 6, rue d'Auvergne 69002 M A Ampère

### LES AMIS DE LA RUE

Pour les + de 25 ans.

○ Pour avoir une domiciliation, appeler le jeudi entre 9h30 et 12h : ☎ 04 78 03 55 91

🏡 28 bis rue d'Alsace, Villeurbanne

M B Charpennes M A République

### MAISON RODOLPHE

Pour les + de 25 ans.

🏡 105, rue Villon 69008 ☎ 04 78 76 35 48

T 2 Jet d'eau T 4 Lycée Lumière

### PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Pour les personnes isolées de + de 50 ans, sans logement.

📞 04 72 40 05 04

🏡 38 quai Dr Gailleton M A Ampère

### SE LAVER

Certains accueils de jour proposent un accès à des douches et des machines à laver gratuitement.

### BAINS-DOUCHES DELESSERT

→ **Douches** : ○ Lundi au vendredi 7h30-17h30

Venir avec serviette, savon, shampoing (vous pouvez en demander sur place en cas d'oubli)

→ **Laverie et coiffeur : prendre rdv sur place**

○ Lundi : 8h-12h ☎ 07 64 58 28 43

🏡 13 rue Benjamin Delessert

M B Stade de Gerland

### LE RIZE

**Douche publique gratuite.** Inscription sur place le matin-même.

○ Vendredi 9h-12h ☎ 04 37 57 17 17

🏡 23-25 rue Valentin-Haüy, Villeurbanne

C 23 / TB 11 Blanqui-Le Rize

C 11 Perrin, T 3 Reconnaissance-Balzac

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE  
APPELER LE  15

**Si vous ne pouvez pas appeler, rendez-vous dans les urgences de n'importe quel hôpital. Vous n'avez pas besoin de couverture maladie.**

Attention, si vous n'avez pas de couverture maladie (AME ou CSS), il faut demander à voir un.e assistant.e social.e aux urgences, sinon vous devrez payer votre consultation (19,61€).

**Si ce n'est pas urgent, il faut aller à la PASS.**

## Tout le monde peut se rendre aux urgences !

## HOPITAL EDOUARD HERRIOT (PAVILLON N)

 /  Grange blanche

## HOPITAL SAINT-JOSEPH SAINT-LUC

 Quai Claude Bernard /Centre Berthelot

## HOPITAL FEMME MERE ENFANT

## Urgences pédiatriques (-16 ans)

 Hôpitaux Est Pinel

## LE VINATIER - URGENCES PSYCHIATRIQUES

## Pour les + de 16 ans.

 /  /  Vinatier

 Les PASS

## Consultations médicales gratuites pour les personnes sans couverture maladie.

Si vous n'avez pas de couverture maladie (CSS ou AME), ne sortez pas de l'hôpital sans avoir vu une assistante sociale.

## HOPITAL EDOUARD HERRIOT

## PASS - HOPITAL EDOUARD HERRIOT

**Pour les + de 16 ans.** Consultation sans rendez-vous la première fois.  
Se présenter tôt le matin (dès 6h).  
**Ne reçoivent que 2 à 4 nouveaux patients par jour, les lundi, mercredi et vendredi.**

Horaires d'accueil avec rdv :

⌚ Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45-12h30 / 14h-16h30 ⌚ jeudi 8h45-12h30  
→ **4 et 10 février matins: réservés aux MNA**  
📞 04 72 11 03 94  
📍 5, place d'Arsonval, Lyon (PAVILLON K)  
 /  Grange blanche

## MÉDIPOLE HOPITAL MUTUALISTE

## Pour les + de 18 ans.

Prendre RDV au téléphone ou sur place avec un médecin  
→ **Secrétariat :**⌚ lundi au jeudi: 8h30-16h30  
⌚ vendredi: 8h30-12h

→ **Infirmière sans rdv:**

⌚ lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h  
⌚ vendredi : 8h30-12h

📞 04 87 65 01 87

📍 158 rue Léon Blum, 69100 Villeurbanne  
 Laurent Bonnevay  Bel Air  
 /  Boin coin-Médipôle

## HOPITAL SAINT-JOSEPH SAINT-LUC

## Médecine générale et soins infirmiers:

⌚ Lundi et mardi sans RDV : 8h30 (**les 6 premiers patients sont pris, venir dès 7h**)

Prendre rdv sur place ou par téléphone:  
⌚ lundi, mardi et jeudi toute la journée  
📞 04 78 61 88 70 (laisser un message vocal pour être recontacté)

📍 38 rue Raulin 69007  Centre Berthelot  
 Quai Claude Bernard

## GH - LES PORTES DU SUD

## Seulement sur RDV :

⌚ Secrétariat : lundi, mardi et jeudi 9h-16h

📞 04 72 89 86 03-

⌚ Service social : du lundi au jeudi 9h-16h

📞 04 27 85 21 56

📍 2, Avenue du 11 novembre 1918

 Hôpital Feyzin Vénissieux

**Pas d'assistance sociale les 18, 19, 20 février.**

## LE VINATIER

## Pour les + de 16 ans.

Consultation sans rdv (**venir dès 8h30**) :

⌚ lundi, mercredi: 9h-12h30 / 13h30-17h  
⌚ jeudi: 9h-12h

📍 95, boulevard Pinel 69500 Bron

 /  /  Vinatier ☎ 04 37 91 52 07

WATIZAT, TOUS DROITS RÉSERVÉS / [www.watizat.org](http://www.watizat.org)

## Associations médicales

## MÉDECINS DU MONDE : LE CASO

Consultations médicales gratuites, pour les personnes sans couverture médicale.  
**Médecins, assistant.e.s sociales, dépistages.**

⌚ Lundi à 8h30 ⌚ Mercredi à 13h30 (venir un peu avant l'ouverture)

📞 04 72 92 49 01  
📍 305 rue Paul Bert   Part-Dieu Vivier Merle

## MÉDECINS DU MONDE : LE BUS

## Permanence d'écoute, prévention &amp; santé. Tout public.

⌚ 1 mardi sur 2, et tous les jeudis, 19h-22h  
📍 Place Carnot 69002  Perrache

⌚ 1 mardi sur 2, 19h30-21h30 (avec les Camions du Coeur)  
📍 172b Rue Anatole France  Flachet

## ESSIP -SOINS INFIRMIERS

Equipe mobile de soins infirmiers.  
Accompagnement dans le parcours de santé et pour l'accès aux droits en santé. Sur prescription médicale de soins infirmiers. Personne avec ou sans droits.

📍 Se déplace sur les lieux de vie (logement, squat, centre d'hébergement)

📍 Possibilité de soins au Centre de santé du 305 rue Paul Bert 69003  
Prendre rdv:  
📞 04 78 14 14 15 ou [contact@essip.fr](mailto:contact@essip.fr)

 POLE SANTÉ SOLIDAIRE

Consultations médicales, santé globale, douche. Interprétariat possible. Pour les personnes avec ou sans couverture médicale. Reçoivent les premières demandes d'AME.

→ **Médecin** (sur rdv) :  
⌚ Lundi, jeudi: 10h30-12h

→ **Dermatologue et pédiatre** : prendre RDV par téléphone (délai d'attente : 15-30 jours)

→ **PMI** (santé des enfants jusqu'à 6 ans et suivi de grossesse) :⌚ mercredi 9h30-12h30 sans rdv

→ **Pour les personnes avec une couverture maladie** : RDV docteur et sage-femme disponible via Doctolib

📍 40 avenue de la Table de Pierre 69 340 Francheville

📞 06 20 28 68 69 (sauf vendredi)

 /  Hôpital Antoine Charial



## PASS - HOPITAL FEMME MERE ENFANT

Consultations en pédiatrie (-16ans)

Prendre rendez-vous par téléphone ou mail.  
Secrétariat:⌚ Lundi au vendredi: 8h-12h  
📞 04 72 11 81 65

✉ [hfme.passpediatrique@chu-lyon.fr](mailto:hfme.passpediatrique@chu-lyon.fr)

📍 59, boulevard Pinel 69500 Bron

 Hôpitaux Est Pinel

 /  Hôpital mère enfant

HOPITAL EDOUARD HERRIOT  
PASS PÉRINATALITÉ

Accompagnement pendant la grossesse.  
Sur rdv.

⌚ Secrétariat : du lundi au vendredi, 9h-16h (sauf jeudi après midi).

📞 04 72 11 25 91, un professionnel médico-social doit prendre le 1er RDV.

✉ [heh.passperinat@chu-lyon.fr](mailto:heh.passperinat@chu-lyon.fr)

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Suivi de la grossesse, préparation à la naissance et à la parentalité, ainsi que la santé des enfants jusqu'à 6 ans.

Les lieux et horaires sont disponibles sur  
💻 <https://www.grandlyon.com/services/trouver-une-maison-de-la-metropole.html>

## CENTRE SOCIAL BONNEFOI

**Point écoute parents-enfants.** Un thérapeute familial reçoit les parents et enfants (0 à 12 ans). Accompagne les problématiques liées à la parentalité, au parcours migratoire. Possibilité d'interprétariat. Sur RDV ☎ 04 78 95 12 72 ou

✉ [karine.jacquet@cdpr69.org](mailto:karine.jacquet@cdpr69.org)

📍 Pôle accès au droits, 11 rue de Turenne  
 Guillotière

## URGENCES / PASS DENTAIRE

**Uniquement si douleur ou infection dentaire.**

**Amener un justificatif d'identité si possible.**

⌚ lundi au vendredi : 8h45-14h (venir tôt)

⌚ samedi : 8h45-11h

▲ 5, place d'Arsonval, Lyon (PAVILLON T)

**M D T 2 Grange blanche ☎ 04 72 11 03 61**

→ Pour un bilan dentaire, envoyer un mail à:

[heh.passdentaire@chu-lyon.fr](mailto:heh.passdentaire@chu-lyon.fr)

## AUDITION SOLIDARITÉ

**Pour les personnes sans couverture sociale ou bénéficiant de l'AME. Gratuit.**

Bilan auditif, appareillage auditif et suivi annuel. Consultez d'abord un médecin ORL pour une ordonnance puis contactez Marion par mail ou téléphone (appel ou SMS) pour avoir un rendez-vous chez un audioprothésiste.  
☎ 06 72 83 79 55  
[marion@auditionsolidarite.org](mailto:marion@auditionsolidarite.org)

## FRANCE HUMANITAIRE

**Réserve aux personnes sans couverture médicale (ni AME, ni CMU).** Les mineurs doivent être accompagnés.

**Sans rdv.**

→ Problèmes aux dents :⌚ jeudi 14h-17h30

→ Problèmes aux yeux :⌚ mardi 13h30-17h30

⌚ 04 72 73 09 25

▲ 15 rue Cavenne 69007 **M D Guillotière**

**Des permanences peuvent être annulées, appelez le répondeur pour savoir.**

# Santé sexuelle/ Couple

## ASSOCIATIONS :

### DA TI SENI

**Sensibilisation, dépistage VIH /**

**Hépatites B et C par TROD. Sans RDV.**

⌚ lundi, mardi et jeudi 9h-16h

⌚ vendredi 9h-12h

⌚ 06 95 29 29 97

▲ Devant la SPADA Forum Réfugiés,  
336 rue Garibaldi **M D Garibaldi**

## PLANNING FAMILIAL 69

### Informations sur la sexualité et le couple.

Consultations pour la contraception, l'avortement, le suivi de grossesse, et les Infections Sexuellement Transmissibles. Interprétariat possible.

⌚ lundi, mercredi, jeudi 9h-12h/13h-18

⌚ mardi 13h-18h ☎ vendredi 9h-12h / 13h-16h

▲ 2, rue Lakanal, Villeurbanne

**T 1 / T 4 le Tonkin ☎ 04 78 89 50 61**

D'autres centres font la même chose (**CSES**) et accompagnent sur la vie de couple et la santé sexuelle, voir la liste sur le [site web](#):

☞ <https://www.grandlyon.com/centres-sante-et-education-sexuelles-cses>

### AIDES

**Association communautaire de Lutte contre le sida et les hépatites virales.** Soutien et accompagnement, accès au matériel stérile de prévention. Groupes d'entraide.

→ **Permanence d'accès aux droits et aux soins:**

⌚ mardi, sur rendez-vous

→ **Dépistage VIH/VHB/VHC/Syphilis (anonyme et gratuit):**⌚ mardi 14h-19h

→ Pour toute question, orientation ou prendre rdv:⌚ lundi au vendredi, 11h-18h

▲ 110 rue Sully **M A Masséna**

⌚ 06 34 45 51 27 / 04 78 68 05 05

### ENIPSE

#### Principalement à destination des personnes LGBTQIA+

Dépistage rapide, anonyme et gratuit VIH et hépatites B / C. Entretiens prévention chemsex (analyse de produit possible). Distribution gratuite de préservatifs, gels et matériel de réduction des risques.

⌚ lundi et jeudi 14h-20h

▲ 6 rue Donnée 69001 Lyon **M C Croix Paquet**

### ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE SIDA

#### Sensibilisation, dépistage VIH / Hépatites B et C par TROD.

⌚ Vendredi 13h30-17h, sans rdv

▲ Arche de Noé, 3 rue Félixent, 69007

**T 1 Saint André ☎ 07 56 47 00 54**

→ du 7 au 23 février: ▲ **Maison des projets**

2 rue Gilbert Dru **M D / T 1 Guillotière**

### SERVICES DE L'HÔPITAL :

#### CEGIDD: CENTRE DE DEPISTAGE ET SOIN

**Dépistage du VIH, hépatite A/B/C, chlamydias, syphilis. Soins des Infections Sexuellement Transmissibles (dont PrEP).**

Prendre rendez-vous :

→ **Par téléphone**

(beaucoup d'appels, réessayer plusieurs fois)

→ **Pour un dépistage non urgent, prendre rdv en ligne sur :**

☞ <https://www.chu-lyon.fr/cegidd-centre-gratuit-information-depistage-diagnostic-ist>  
(se connecter le vendredi matin dès 9h pour avoir un créneau la semaine suivante).

→ **En cas de prise de risque de moins de 48h, venir en urgence sans RDV**

### CEGIDD HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

⌚ Secrétariat : Lundi, mardi et jeudi 8h30-19h

Mercredi et vendredi 8h30-16h

▲ (Pavillon K) 5 place Arsonval 69003 Lyon

**M D Grange Blanche ☎ 04 72 11 62 06**

### CEGIDD HÔPITAL CROIX ROUSSE

Secrétariat :⌚ du lundi au jeudi 10h-12h30/14h-

16h30 ☎ vendredi 11h-12h30/14h-16h30

⌚ 04 26 10 94 73

**Accueil sur place :**⌚ Lundi 8h30-18h

⌚ Mardi 9h-18h ☎ Mercredi 9h-17h

⌚ Jeudi 8h30-18h30 ☎ Vendredi 10h30-16h30

▲ 103, grande rue Croix-Rousse **M C Hénon**

N° vert «Sexualités - Contraception -IVG»

⌚ 0800 08 11 11 (gratuit)

## ECOUTE LYON BELLECOUR

Lieu de Parole et d'écoute situé dans la station de métro Bellecour.

Entretiens individuels, sans rendez-vous.

⌚ lundi au vendredi 13h-19h

⌚ samedi 13h-16h

▲ Métro Bellecour, niveau ligne A, direction Perrache en face de la Mie Câline. **M D / M A Bellecour**

## L'ESPACE -ORSPERE SAMDARRA

Lieu de convivialité, de rencontre et de soutien. Nombreuses activités proposées chaque mois. Accueil en Anglais, Arabe, Tigrinya, Amharique, Espagnol, Dioula / Bambara, Mooré

⌚ 07 61 07 89 12

⌚ Lundi au jeudi 14h-17h15

→ **accueil des nouveaux:**⌚ lundi, 14h-15h

⌚ Mercredi 10h-12h: pour les femmes uniquement, enfants bienvenus

▲ 275 rue André Philip **M B Place Guichard**

## CENTRE ESSOR - FORUM RÉFUGIÉS

Pour demandeurs d'asile, primo-arrivants dont réfugiés : adultes, enfants de plus de 6 ans, et mineurs non accompagnés pris en charge par la MEOMIE.

Consultations médicales et psychologiques. Séances de kinésithérapie et d'art-thérapie. Groupes thérapeutiques Interprétariat possible. Prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.

[centredesante@forumrefugies.org](mailto:centredesante@forumrefugies.org)

⌚ 04 78 03 07 59

▲ 158 ter, rue du 4 août 1789

69100 Villeurbanne **M A Flachet**

## DISPOSITIF DARJELY

Pour les jeunes de 14 à 24 ans.

Evaluatioin, accompagnement et orientation vers les soins de santé mentale adaptés.

Prendre rdv par téléphone ou mail

⌚ 06 12 48 28 66 / 06 18 70 52 65

✉ darjely@mas-asso.fr

→ **Permanence réservée aux jeunes femmes:**

⌚ dernier jeudi du mois 14h-16h, avec/sans RDV

▲ CH Le Vinatier **T 2 T 5 T 6 Vinatier**

N° d'information et d'orientation en santé mentale du Vinatier :

⌚ 08 05 05 05 69 (gratuit, 7j/7 de 8h à 20h)

✉ [contact@livesantementale.fr](mailto:contact@livesantementale.fr)

N° national de prévention du suicide

⌚ 3114 (gratuit, 7j/7, 24h/24)

# Addictions

**Les CAARUD accueillent et accompagnent les usagers de drogues (anonyme et gratuit).**

Accès matériel de réduction des risques, infirmerie, espace hygiène, suivi, ateliers réduction des risques, analyse de produits, dépistage rapide (VIH, Hépatite B et C).

## CAARUD RUPTURES

Langues parlées : russe, géorgien, anglais

📞 04 78 39 34 89

→ Accueil en collectif :

douches, machines à laver, collation  
⌚ lundi mardi jeudi 9h30-13h

→ Accueil individuel :

⌚ du lundi au vendredi 14h30-16h30

→ Pour la livraison de matériel de réduction des risques: téléphoner au ☎ 06 30 52 02 96.

🏠 36, rue Burdeau 69001 Lyon

Ⓜ️ Croix-Paquet Ⓛ Hôtel de Ville

## CAARUD - LE BUS

Accès matériel de réduction des risques

⌚ dimanche 18h-19h15

→ Appeler pour vérifier leur présence

📞 06 30 52 02 96

🏠 Place des Terreaux, rue Édouard Herriot

Ⓜ️ Hôtel de Ville

⌚ dimanche 19h30-21h: appeler pour une livraison de matériel

## CAARUD PAUSE DIABOLO

→ Accès au matériel :

⌚ lundi 10h-20h

⌚ mardi, jeudi et vendredi 10h-18h

⌚ mercredi 10h-13h

→ Accueil collectif :

⌚ lundi 14h30 -17h30

⌚ mardi 14h30-17h30 (réservé aux femmes)

⌚ mercredi et vendredi 10h-13h

📞 04 78 62 03 74

🏠 64, rue Villeroy 69003 Ⓛ Saxe Gambetta

## SUAL - DARJELY

**Évaluation, prise en charge et orientation vers des soins en addictologie pour les jeunes de 14 à 24 ans.**

⌚ Sur rdv, par téléphone ou par mail :

📞 06 18 70 52 65 Ⓜ darjely@mas-asso.fr

🏠 Centre hospitalier Le Vinatier - SUAL

Bâtiment 502, RDC - 95 bd Pinel 69500 Bron

Ⓣ Ⓛ Ⓟ Ⓠ Vinatier

# Vous avez des questions sur vos droits à la santé?

## CENTRE SOCIAL BONNEFOI

**Médiation en santé.**

- ⌚ mardi 9h-12h sans RDV (arriver tôt)
- ⌚ jeudi 13h30-16h30 sur RDV
- 🏠 11 rue de Turenne, 69 003 Lyon
- Ⓜ️ Ⓛ Saxe Gambetta / Ⓛ Ⓛ Guillotière
- 📞 04 72 61 97 43 Ⓜ contact@csbonnefoi.fr

## POLE SANTÉ SOLIDAIRE

**Médiation en santé.**

- Pour prendre rdv : ☎ 06 20 28 68 69  
 ☒ lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h  
 (sans rdv le mardi)  
 🏠 40 avenue de la Table de Pierre, Francheville  
 ☒ 24 / ☃ 73 Hôpital Antoine Charial

## COMEDE

- Questions sur l'accès aux soins (obtenir une protection maladie, droit de séjour pour raison médicale...):  
 ☒ Lundi : 9h30-12h30 / 14h30-17h30
- ⌚ Vendredi: 9h30-12h30  
 ☎ 01 45 21 63 12
- Questions concernant un soin médical, bilan de santé :  
 ☒ Lundi, mardi : 14h30-17h30  
 ☒ Jeudi 9h30-12h30  
 ☎ 01 45 21 38 93
- Permanence régionale, pour toute question concernant la santé des personnes étrangères sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes:  
 ☒ Lundi 9h30-12h30 ☎ 04 77 12 55 85

## Tuberculose BCG & Vaccination

### CDHS

Dépistage tuberculose, vaccination (BCG et vaccins obligatoires), sevrage tabagique.

**CDHS de Lyon** (il y en a 6 dans le Rhône) :

- ⌚ lundi, mardi, mercredi : 8h30 -12h30 / 13h30-17h30
- ⌚ jeudi 8h30-12h30 / 14h30-18h30
- ⌚ vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h

Prendre rendez-vous par téléphone (ou en ligne pour la vaccination BCG : <https://www.cdhs.fr/>)

📞 04 72 73 12 76

- Consultation avec un médecin pour les personnes sans droits: ☒ vendredi sur RDV  
 🏠 2, rue de Marseille Ⓛ Ⓛ Guillotière

WATIZAT, TOUS DROITS RÉSERVÉS / [WWW.WATIZAT.ORG](http://WWW.WATIZAT.ORG)

# TRAVAIL

Pour en savoir plus sur le droit au travail en France, voir page 39

## YOON FRANCE

Accompagnement à la recherche d'un travail : informations, conseils, ateliers pratiques, permanences. **Ouvert à toutes les personnes de nationalité ou d'origine étrangère.**

- 🏠 Arche de Noé, 3 rue Félixissent Ⓛ Ⓛ Guillotière
- ⌚ Lundi 14h-16h **Fermé du 9 au 22 février.**

- 🏠 La Cantina, 172 rue Anatole France, Villeurbanne Ⓛ Flachet
- ⌚ Mercredi 9h30-11h30  
 ☎ 07 82 45 44 06 Ⓜ contact@yoonfrance.com  
 ☂ <https://yoonfrance.com/>

## CNT-SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

Aide pour défendre vos droits, pour les demandes de régularisation par le travail, intervention auprès de l'employeur, préparation de dossier. Ouvert à toutes les personnes étrangères, sans condition.

- Sur RDV:** ☎ 07 70 25 12 95 Ⓜ ud69@cnt-so.org
- 🏠 Union Régionale - Rhône-Alpes 8 rue Paul Lafargue, Ⓛ Gratte-Ciel

## WEAVERS

**Préformation vers l'emploi** : français, numérique, employabilité, stage en entreprise et contrat de travail ou d'alternance à l'issue de la formation. 4 mois de formation.

- ✉ contact@weaversfrance.org
- ✉ <https://www.weaversfrance.org/programmes>
- 📞 06 25 09 56 82

## ESCALE SOLIDAIRE HABITAT ET HUMANISME

**Permanence emploi:** création de CV, aide à la recherche d'emploi/formation, orientations, conseils, préparation aux entretiens d'embauche... ☒ Jeudi : 14h-17h, sans RDV

- 🏠 5 rue Hector Berlioz 69100 Villeurbanne Ⓛ Ⓛ Charpennes ☎ 09 74 13 73 23

## SINGA

**Tous publics. Ateliers projet professionnel :** écriture de CV et de lettre de motivation, préparation entretiens.

- Inscription par téléphone ou mail:  
 ☎ 06 64 41 30 66 Ⓜ employabilite@younlyon.singa.fr  
 ☐ Le lieu de rdv est donné par SMS.

## PROGRAMME KURSO :

Accompagnement gratuit et rémunéré de remobilisation, recherche d'emploi et démarches administratives (logement, mobilité, garde d'enfants, permis de conduire ...)

→ Pour les familles monoparentales qui ont l'autorisation de travailler en France et résident sur la Métropole de Lyon

→ Pour les + de 45ans qui ont l'autorisation de travailler en France et résident sur le Nouveau Rhône  
**Sur RDV uniquement.**

Pour plus d'informations : ☎ 04 51 42 01 09

✉ [programme@kursode.com](mailto:programme@kursode.com)

## CAUSONS

Forme des personnes exilées en situation d'insertion socioprofessionnelle à enseigner leur langue à un public francophone.

→ **Cours collectifs de langues étrangères** donnés par des personnes exilées: anglais, arabe, arménien, dari, espagnol, farsi et russe.

Pour plus d'infos: ☂ <https://causons.org/>

→ Activités culturelles et linguistiques

✉ [lyon@causons.org](mailto:lyon@causons.org) ☎ 06 26 65 30 20

🏠 Maison de l'Hospitalité, 236 cours Lafayette

Ⓜ️ Place Guichard ☒ 1 Thiers Lafayette

## PREMIÈRES HEURES EN CHANTIER

Programme d'insertion par l'emploi pour des personnes sans-abri, accompagnées par un éducateur. Plusieurs sites sur la Métropole de Lyon.

**Pour les personnes ayant une autorisation de travail. Sur orientation d'un travailleur social.**

✉ [phc-lyon@cvgce.org](mailto:phc-lyon@cvgce.org)

## Université

### RÉFUGIÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Pour les réfugiés et demandeurs d'asile.**

Programme d'accompagnement vers la reprise d'études (entretiens individuels, ateliers, inscription universitaire, bourse, logement etc...).

🏠 12 rue Gabriel Péri, 69350, La Mulatière

✉ [contact@res-asso.org](mailto:contact@res-asso.org) ☎ 06 69 12 98 66

✉ [www.res-asso.org](http://www.res-asso.org)

### COLLECTIF DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

✉ [collectif.etudiants.etrangers.lyon@riseup.net](mailto:collectif.etudiants.etrangers.lyon@riseup.net)

## HAPPYTOQUE

Application mobile pour les étudiant.es.

Paniers alimentaires et places culturelles

# APPRENDRE LE FRANÇAIS

## Cours de français



### ERIS

→ Formation intensive d'apprentissage du français sur 5 mois, du lundi au vendredi (niveau A1 à A2).

→ Formation progressive avec un accompagnement à l'apprentissage du français (niveau A0). 3 matinées par semaine.

→ ☺ Prochaines sessions : Février 2026.

**Pour les demandeurs d'asile et réfugiés débutants en langue française.**

Tous les cours sont obligatoires.

→ Permanences d'inscription:

⌚ mercredi, 14h30-16h

ou directement sur le site:

💻 <https://eris-formation.org>

✉ [formation@eris-association.com](mailto:formation@eris-association.com)

👉 La Boîte à Ressorts : 13 bis rue Girié,

🕒 Dauphiné Lacassagne.

### TIERS LIEU MAISON SÉSAME SECOURS CATHOLIQUE

Renseignements à l'accueil, sans rendez-vous.

→ **Cours de français tous niveaux (réservés aux personnes en procédure d'asile):**

⌚ Mardi, vendredi : 9h15-11h30

⌚ Mercredi, jeudi : 14h15-16h30

→ **Ateliers de conversation (ouverts à tous):**

⌚ Mardi et vendredi: 9h15-11h30

⌚ Mercredi: 14h15-16h30

👉 111, rue du 1er mars 1943, Villeurbanne

TB 11 C 26 C 11 Grandclément

🌐 Maison Sésame (Secours Catholique du Rhône)

### RÉFUGIÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Cours de français académique, pour réfugiés et demandeurs d'asile.**

Niveaux A2-B1 et B1-B2, destinés à la reprise des études supérieures. Formation incluant des cours, du bénévolat et des activités socio-culturelles.

Inscription par mail : ✉ [contact@res-asso.org](mailto:contact@res-asso.org)

### ILE EGALITE (SOLIDARITE CUSSET)

**Cours tous niveaux, sans inscription.**

- **Alphabétisation :** ☺ Mardi 18h30-20h ☺ Vendredi 9h-10h
- **Débutant :** ☺ Lundi 18h-20h ☺ Mardi 17h-18h30 ☺ Vendredi 14h-16h
- **Intermédiaire :** ☺ Mercredi 14h-16h ☺ Jeudi 18h-20h
- **Avancé :** ☺ Mercredi 18h-20h
- 👉 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, Villeurbanne MA Cusset
- 💻 <https://www.solidarites-cusset.org/evenements/>

### TERRE D'HOMMES

**Cours de français gratuits pour tous les niveaux, sans inscription**

- ⌚ Lundi, 18h-19h30 (salle L.302)
- ⌚ Mercredi, 18h-19h30 (salle L.313)
- 👉 Locaux de Science Po Lyon, rue du Professeur Charles Appleton 69007
- T 2 T 4 Centre Berthelot

**Pas cours du 14 au 22 février.**

→ Contacter **Lou Morabito-Uliana** ou **Lilly Sailler** sur Messenger pour être ajouté au groupe.  
Insta: @assoterredhommes Terre d'Hommes  
✉ [terredhommes@sciencespo-lyon.fr](mailto:terredhommes@sciencespo-lyon.fr)

### SECOURS ISLAMIQUE

→ **Cours de français pour débutant:**

⌚ Lundi, mercredi : 10h30-12h

→ **Cours de français intermédiaire:**

⌚ Lundi, 14h30-16h

→ **Cours de français avancé:**

⌚ Vendredi 10h30-12h

**Inscription sur place ou par téléphone:**

⌚ lundi au vendredi : 10h-13h /

14h-17h (sauf jeudi après-midi)

👉 371 rue Garibaldi ☎ 04 27 11 87 87

T 2 Garibaldi - Berthelot / MB Jean Macé

### ITINÉRENS

Cours de français gratuits (**non ouverts aux mineurs**), sans inscription, tous niveaux, dans les locaux de l'ENS.

Cours préparant au DELF A2, B1 et B2.

**Beaucoup de créneaux dans la semaine.**

Planning des cours disponible sur Facebook, le site internet ou le panneau d'affichage dans le hall de l'ENS.

**Pas cours du 14 au 22 février.**

🌐 Itinerens ✉ [itinerens.lyon@gmail.com](mailto:itinerens.lyon@gmail.com)

💻 <https://itinerens.wordpress.com/>

👉 15 parvis René Descartes

MB T 1 T 6 Debourg

## Ateliers de conversation

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

**Café de conversation en Français (FLE).**

Discussion en Français, nécessite d'avoir déjà des notions de base dans la langue. Avec ou sans inscription.

Info des cours sur le site de la bibliothèque:  
💻 [bm-lyon.fr](http://bm-lyon.fr) (dans «Les Rendez-vous», recherchez «Français Langues Etrangères»)

### SINGA BLABLA

Conversations en français sans inscription.

- ☺ Mercredi 16h-18h30
- 👉 12 Rue Gabriel Péri, Oullins La mulatière
- MB Gare d'Oullins BUS 15 Gare d'Oullins
- Pour le programme détaillé:  
📍 & Instagram «Singa Lyon»  
✉ [communaute lyon@singa.fr](mailto:communaute lyon@singa.fr)  
fr ☎ 06 09 53 77 85

### OHLALA FRANÇAIS

Vidéos et facebook live, tous niveaux

📍 ohlalafrancais

### KARIBU

Application gratuite pour apprendre le français depuis l'Ukrainien, le Pashto et l'Arabe.

<https://www.bibliosansfrontieres.org>

### PARLERA

Le site [PARLERA.FR](http://PARLERA.FR) donne des contacts et des informations pratiques pour trouver des formations ou des centres d'examen en français dans le Rhône.

☎ 0800 970 669 (gratuit)

✉ [ecrit69@afi3.fr](mailto:ecrit69@afi3.fr)

Infos sur: 💻 <https://parlera.fr/wp/cartographie-linguistique/>

### LA CIMADE

**Cours de français gratuits.**

Une fois l'inscription faite, un cours régulier vous sera proposé en fonction de votre niveau et de vos disponibilités. 2h par semaine.

→ **Prochaines dates d'inscription:**

⌚ **Vendredi 27 mars : 18h-20h**

⌚ **Samedi 28 mars : 10h-12h**

✉ Les contacter sur : [fle.lyon@lacimade.org](mailto:fle.lyon@lacimade.org)

👉 33, rue Imbert Colomes MA Hôtel de ville

### CENTRE SOCIAL DES BUERS

**Pour les habitants de Villeurbanne.**

Ateliers de français pour être autonome dans la vie quotidienne.

→ **Tout public:** ☺ mardi 9h-11h,  
⌚ jeudi 9h-11h / 14h-16h

→ **Personnes en emploi:** ☺ mardi 18h-19h30

Inscription: ☎ 04 78 84 28 33

ou ✉ [linguistique@csbuers.fr](mailto:linguistique@csbuers.fr)

👉 17 rue Pierre Joseph Proudhon, Villeurbanne

MA Flachet C 17 Louis Michel

C 69 Pierre Joseph Proudhon

### DROIT POUR TOUS

**Cours tous niveaux, Inscription sur place.**

⌚ Mardi et jeudi 9h-11h

**Pas cours du 7 au 22 février.**

👉 94 avenue St Exupéry (Rez-de-Chaussée, côté autoroute), 69500 Bron.

MD Mermoz-Pinel BUS 15 Lionel Terray

### CPU

**Uniquement pour les demandeurs d'asile (- de 40ans) ayant suivi un cursus scolaire d'au moins 12 ans et qui parlent déjà un peu français.**

Adhésion : 30€. Cours réguliers toute l'année (8-10h par semaine).

Quelques inscriptions possibles pour les personnes de niveau A1.

👉 1 rue Bonald, 69007

T 1 Saint André MD Guillotière

⌚ 04 72 70 22 90 ou 06 17 51 15 38

✉ [accueil@cpu-lyon.org](mailto:accueil@cpu-lyon.org)

🌐 @CPU-LYON Instagram : CPU/LYON

### FIL

**Cours de français, plusieurs niveaux.**

**5 lieux à Lyon.** Petite participation financière pour les frais d'inscription.

Informations sur les cours et sur les inscriptions sur le site internet :

💻 <https://fil-fle-lyon.org/>

✉ [fifleyon@gmail.com](mailto:fifleyon@gmail.com)

## CULTURE POUR TOUS

Profitez toute l'année de places offertes pour du théâtre, concert, festival, opéra, cinéma, musée, exposition, sport... Retrouvez-les chez leurs partenaires grâce au picto ☀ dans le guide ou via le site : <http://www.culture-pour-tous.fr>

## BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Livres, ordinateurs, connexion internet, prises pour recharger des appareils. Il y a 16 bibliothèques municipales à Lyon. Pour voir les adresses et horaires ☐ : [bm-lyon.fr](http://bm-lyon.fr)

## ILE ÉGALITE (COLLECTIF SOLIDARITE CUSSET)

→ Entrainement libre en mixité choisie : ☐ lundi 17h-18h  
 → Technique de défense en mixité choisie: ☐ lundi 18h-19h30  
 → Boxe populaire : ☐ dimanche 18h-20h  
 Toutes les activités à retrouver sur le site ☐ <https://www.solidarites-cusset.org>  
 ☈ Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, 69100 Villeurbanne MA Cusset  
 f Collectif Solidarités Cusset  
 Insta: @collectif-solidarité-cusset

TIERS LIEU MAISON SÉSAME  
SECOURS CATHOLIQUE ☀

Lieu de rencontre et de partage, ouvert à toutes et tous.  
 → Espace café : ☐ mardi et vendredi 9h15-11h30  
 ☐ mercredi et jeudi 14h15-16h30  
 ☐ samedi 9h15-12h30  
 → Atelier couture : ☐ Vendredi 9h15-12h  
 → Atelier cuisine : ☐ Un jeudi par mois, 9h15-14h  
 Inscription obligatoire sur place, ou au ☎ 06 38 36 89 51  
 → Coiffure H/F sans RDV : ☐ samedi 9h15-12h30  
 → Temps convivial (danse, musique, jeux...) : ☐ jeudi 16h30-20h  
 ☈ 111, rue du 1er mars 1943, Villeurbanne  
 TB 11 C 26 C 11 Grand Clément  
 f Maison SéSAME (Secours Catholique du Rhône)

## KABUBU

Activités sportives gratuites ouvertes à tous, sur inscription.

- Escalade: ☐ lundi 14h-16h  
 ☈ MRoc Part Dieu, 86 rue du Pensionnat
- Basket :  
 Mixte : ☐ lundi 20h45-22h
- Entre femmes : ☐ jeudi 20h-21h  
 ☈ Gymnase du Groupe scolaire Frida Kahlo, 1 Pl. Elsa Cayat, 69007
- Course à pied : ☐ mardi 19h30-20h30  
 ☈ Bar Tony's, Place Antonin Poncet, 69002

- Yoga entre femmes : ☐ mercredi 18h15-20h15  
 ☈ Gymnase de l'école château gaillard, 18 rue montgolfier à Villeurbanne
- Padel : ☐ jeudi 10h-12h  
 ☈ Sportfield, 15 rue pré-gaudry, 69007, Lyon
- Yoga Mixte : ☐ jeudi 18h-19h30  
 ☈ Maison de l'Hospitalité, 236 Cours Lafayette

- Badminton :  
 ☐ vendredi 18h-19h30 ☐ mardi 21h30-23h  
 ☈ Salle Cube de la SEPR, 46 Rue Professeur Rochaix 69003 Lyon
- Boxe mixte : ☐ vendredi 17h15-18h45  
 ☈ Maison de l'Hospitalité, 236 Cours Lafayette

- Danse : ☐ vendredi 20h-22h  
 ☈ Espace sportif sportif Vaucanson, 4 rue Vaucanson, 69001 Lyon  
 Activités ponctuelles à retrouver sur le site : <https://www.kabubu.fr/fr/lyon>  
 + d'infos au ☎ 07 82 77 58 64  
 ou f Kabubu Lyon ☐ [lyon@kabubu.fr](mailto:lyon@kabubu.fr)
- Certaines activités n'auront pas lieu du 7 au 23 février.

## SINGA ☀

Ateliers écriture, yoga, danse, peinture, escalade... Pour toutes les informations :

- f Groupe «Singa Lyon»  
 ☐ [communaute lyon@singa.fr](mailto:communaute lyon@singa.fr)
- Permanence «Viens poser tes questions à Singa»: ☐ mardi 9h30-12h  
 ☈ 12 rue Gabriel Péri, La Mulatière  
 MB Gare d'Oullins ☎ 06 09 53 77 85

## MONINGA - WOMEN OF SINGA ☀

Sorties culturelles, activités et événements toute l'année. Ouvert à toutes les femmes. Pour rejoindre le groupe Whatsapp et être informée de toutes les sorties et activités : écris un message au ☎ 06 09 53 77 85

☐ [communaute lyon@singa.fr](mailto:communaute lyon@singa.fr)

## LES ESCALES SOLIDAIRES ☀

Ciné goûter, couture, chorale, yoga, cuisine, coiffeur et beaucoup d'autres activités.

- S'inscrire à l'une de ces adresses ou sur :
- ☐ <https://www.habitat-humanisme.org/ateliers/>  
 ☈ 252 rue Duguesclin 69003 ☎ 04 81 09 16 93  
 MB Place Guichard T1 Palais de Justice
  - ☈ 5 rue Hector Berlioz 69100 Villeurbanne MA / MB Charpennes ☎ 09 74 13 73 23
  - ☈ 25 rue Delandine 69902 MA Perrache ☎ 09 82 81 35 90
  - ☈ 78, rue Tronchet 69006 MA Masséna ☎ 09 74 19 03 47
  - ☈ 31, rue du professeur Rochaix 69003 MD Grange Blanche ☎ 04 81 09 34 95

## L'ESPACE DE L'ORSPERE SAMDARRA

Activités d'expression, sports, danse, musique,... Planning des activités disponible chaque début de mois sur:

- ☐ [www.orspere-samdarra.com](http://www.orspere-samdarra.com)
- ☐ Du lundi au jeudi, 14h-17h15
- ☐ mercredi 10h-12h (réservé aux femmes)  
 ☈ 275 rue André Philip MB Place Guichard

## LA CLOCHE ☀

Activités gratuites de lien social (chorale, écriture, cuisine, etc) et réseau de commerçant-es offrant services et produits.

- Permanence d'inscription aux activités, distribution des listes de commerçant-es solidaires et de bons boissons: ☐ mardi 15h-17h  
 ☈ Flâneur Guesthouse, 56 rue Sébastien Gryphe, MD Saxe Gambetta

Pour plus d'informations et connaître les dates des activités: ☎ 07 67 85 78 32

- f La cloche Auvergne-Rhône Alpes  
 Instagram : @laclocheaura

## SECOURS ISLAMIQUE

→ Coiffeur homme/femme:

- ☐ Lundi au mercredi, sur rdv

→ Atelier couture:

- ☐ Mardi 14h30-16h

→ Soutien scolaire, de 10 à 15 ans:

- ☐ Mercredi 14h30-16h

Gratuit. Incription sur place ou par tel:

- ☐ lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h-13h / 14h-17h ☐ jeudi : 10h-13h  
 ☈ 371 rue Garibaldi ☎ 04 27 11 87 87  
 T2 Garibaldi - Berthelot / MB Jean Macé

Programmation culturelle gratuite toute l'année, à retrouver sur :

☐ <http://lerize.villeurbanne.fr>

✉ 23-25 rue Valentin-Haüy, Villeurbanne  
 C 23 / TB 11 Blanqui-Le Rize

## TERRE D'ANCRAGES

Accueil & intégration des personnes exilées.

Activités et horaires sur:

☐ <https://terredancrages.org/agenda-activites/>

☎ Inscription au 06 56 66 12 30.  
 ou ☐ [reseau@terredancrages.org](mailto:reseau@terredancrages.org)

→ Atelier cuisine: ☐ samedi 28 février, 17h30

✉ La Cantina 172B rue Anatole France Villeurbane MA Flachet

→ Participez à la prochaine réunion d'information: ☐ 25 février, à 18h.

f «Terre d'Ancreges»

✉ 236 cours Lafayette T1 Thiers-Lafayette MB Part Dieu

## VILLA URBANA (WEAVERS)

Activités de lien entre personnes exilées et locales : ateliers couture, théâtre, yoga, repas partagés, film...

Gratuit, ouvert à tous sans condition de statut.

☐ Programmation sur:

☐ <https://www.weaversfrance.org/tiers-lieu>

☎ 06 25 09 56 82

✉ 50 cours de la République MA République

✉ [villaurbana@weaversfrance.org](mailto:villaurbana@weaversfrance.org)

## ENTOURAGE ☀

Application gratuite: événements de convivialité et réseau solidaire d'entraide.

→ Petit déjeuner: ☐ dernier mardi du mois

✉ Villa Urbana, 50 cours de la République

→ Soirée jeux: ☐ premier mercredi du mois  
 ✉ Rhizome, MJC Jean Macé, 38 rue Camille Roy

Inscription nécessaire pour toutes les activités sur l'application Entourage ou par sms au ☎ 07 78 22 77 90 (places limitées).

SPORTING CLUB INTERNATIONAL  
VILLEURBANNE

Entrainement de foot mixte et tous niveaux

dès 15 ans : ☐ Mardi 19h45h-21h45

✉ Complexe sportif de l'ENNA, Rue Henry Legay, Villeurbanne

☎ 06 59 99 07 36

MA Vaulx en Velin-La Soie

## LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Espaces aménagés pour la Petite Enfance (jeux, espace de motricité,...). Lieu d'écoute et de partage pour les parents. Ouverts à tous les parents avec leurs enfants. Anonymes, sans inscription, gratuits. Enfants de moins de 4 ans et jusqu'à 6 ans dans certains lieux. Possibilité de rencontrer des personnels de la petite enfance.

→ Plus de 10 lieux d'accueil à Lyon :  
<https://lacausedesparents.org/les-lieux-daccueil-enfants-parents-laep-a-lyon/>

## SOUTIEN DES FEMMES

### N° VIOLENCES FEMMES - GRATUIT 24H/24 ET 7J/7: 3919

#### PASSERELLES BUISSONNIERES

**Soutien aux femmes en situation d'isolement ou de rupture socio-professionnelle du fait de l'exil et/ou de la maladie.**

- Accompagnement individuel et collectif, accès aux droits, insertion socio-professionnelle, vers l'autonomie de chacune.
- Accompagnement socio-juridique et en santé pour femmes en demande d'asile victimes de violences.

**Rendez-vous uniquement par téléphone (laisser un message vocal si pas de réponse) :**

- ① Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 14h-17h
- ① Mercredi et vendredi : 9h-12h
- 📞 04 26 17 47 18
- ✉️ [contact@passerellesbuissonnieres.org](mailto:contact@passerellesbuissonnieres.org)
- 🏡 26, rue des capucins MA Hôtel de ville

#### SECOURS ISLAMIQUE

**Groupe de parole pour femmes, sans inscription.** Petit déjeuner offert.  
 ① Mardi 10h30-12h  
 🏠 371 rue Garibaldi, Lyon 69007  
 MB Jean Macé / T2 Garibaldi - Berthelot

## LES ORCHIDÉES ROUGES

Accompagnement pluridisciplinaire et gratuit des femmes et filles survivantes d'excision et/ou de mariage forcé.

Appeler pour avoir un rendez-vous ou des informations:  
 ① Lundi au vendredi : 9h-13h / 14h-17h  
 ☎ 06 67 36 50 71  
 ✉️ [contactlyon@lesorchideesrouges.org](mailto:contactlyon@lesorchideesrouges.org)  
 🏠 13 rue Henri IV Lyon MA Ampère/Perrache

## VIFFIL - SOS FEMMES

**Pour les femmes victimes de violences conjugales.**

Premier accueil, écoute, information sur les droits et accompagnement dans les démarches.

→ Pour une première écoute ou des renseignements, appeler le:

- 📞 04 78 85 76 47
- ① lundi, mercredi, vendredi : 9h30-12h30 / 13h30-17h
- ① mardi, jeudi : 9h30-12h
- ✉️ [viffil.association@viffil.com](mailto:viffil.association@viffil.com)

→ Toutes les infos des permanences physiques sur le site : <https://www.viffil.com/contact-viffil/>

## CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Accès aux droits, accompagnement des victimes de violence, soutien à la parentalité, accompagnement retour à l'emploi, à la création d'entreprises

- ① Lundi au jeudi : 9h-13h et 13h45-17h
- ① Vendredi : 9h-13h
- 🏡 18, place Tolozan 69001 Lyon MA Hôtel de Ville ☎ 09 78 08 47 48

→ Pour voir l'ensemble des permanences CIDFF sur Lyon et alentours :

- ✉️ <https://rhonearcalpin-interdepartemental.cidff.info/liste-des-permanences/>

## CONSULTATION GROSSESSE PÉRINATALITÉ ET ADDICTIONS – CSAPA

Consultations en addictologie et psychothérapie pour les femmes enceintes ou ayant accouché, désirant une grossesse, souffrant d'addictions.

Sur RDV, par tel ou mail : ☎ 04 26 73 25 90  
 ✉️ [nathalie.duvernay@chu-lyon.fr](mailto:nathalie.duvernay@chu-lyon.fr)  
 🏠 CSAPA Hôpital de la Croix-Rousse Bâtiment C 1er étage, 103 Grande Rue de la Croix-Rousse MC Hénon C13 Hôpital Croix-Rousse



## LGBTQIA+

### AIMEL +

Accueil et inclusion des migrant·e·s et exilé·e·s LGBTQIA+.

Accompagnement à la demande d'asile, écoute et orientation. Information sur la santé (mentale et sexuelle). À Lyon et dans la région. Prendre rendez-vous sur : [Facebook](#) Aimel ou par mail [aimel.association@gmail.com](mailto:aimel.association@gmail.com). Contact en français, anglais, espagnol, arabe, russe et portugais.  
 → Appeler pour connaître l'adresse de la permanence du samedi.

## FONDATION LE REFUGE

Accueil, hébergement temporaire, accompagnement pluridisciplinaire pour les jeunes (+ de 18 ans) victimes de LGBT+phobies et en situation de rupture familiale.

Ecrire un email pour avoir un rendez-vous ou des informations: [lyon@le-refuge.org](mailto:lyon@le-refuge.org)  
 ☎ ligne d'écoute nationale (7j/7j 8h/00h) : 09 39 03 63 03  
 🏠 29 rue de la Claire 69009 Lyon MD Vaise

## 2MSG - COLLECTIF REFUGIE AFRICAIN LGBTI+

Association d'entraide pour les personnes LGBT+ d'Afrique.

Aide aux procédures administratives (asile, recours, CAF, travail). Soutien dans la vie quotidienne et lutte pour le respect des droits. Laisser un message au ☎ 06 05 68 17 26  
 ✉️ [contact@asso2msg.org](mailto:contact@asso2msg.org) [Facebook](#) asso2msg

## CENTRE LGBTI+

Accueil, entraide, lutte contre les discriminations, prévention, activités culturelles et sports.

- Pour joindre un·e bénévole, appeler le : ☎ 08 05 03 11 81 ① lundi au samedi: 9h-21h
- Permanence d'accueil et d'écoute: ① lundi à jeudi: 17h30-19h30 ① Vendredi: 14h-19h
- Permanence santé: ① Mercredi: 17h30-19h30
- Permanence juridique:  
 ① Mardi: 19h-21h, sur RDV. Prendre rdv sur place, ou à [juridique@centrelgbtilyon.org](mailto:juridique@centrelgbtilyon.org)  
 🏠 19 rue des Capucins MA Hôtel de ville  
 ☎ Centre LGBTI Lyon / Insta @centrelgbtilyon  
 ✉️ [contact@centrelgbtilyon.org](mailto:contact@centrelgbtilyon.org)  
 ☎ [centrelgbtilyon.org](http://centrelgbtilyon.org)

## TRAVAIL DU SEXE / PROSTITUTION

### CABIRIA

Accompagnement global des personnes prostituées / travailleur.euses du sexe.

- Prévention, dépistage
- Soutien juridique (arrestations, violences, exploitation, discrimination, droit à la famille)
- Aide administrative (dossiers PUMA, asile) et domiciliation
- Aide financière
- Cours de français

Accueil sans RDV : ① lundi 14h-18h

Accueil sur RDV : appeler le ☎ 04 78 30 02 65  
 🏠 5, quai André Lassagne 69001 Lyon MA Hôtel de ville MC Croix-Paquet Numéro d'urgence (7/7 et 24/24) : ☎ 06 07 62 26 59

### AMICALE DU NID

Accompagnement des personnes en situation de prostitution, accueil de jour, accès aux droits, insertion, domiciliation, médiation, santé et santé mentale, parcours de sortie de prostitution.

→ Permanence téléphonique / accueil / prise de rdv :

- ① lundi au vendredi: 9h30-12h / 13h15-17h
- Fermé le mercredi après-midi.
- 📞 04 78 27 28 20
- 🏡 29 rue St Jean de Dieu, Bâtiment B, Technopark 2, 69007 Lyon BUS 64 Carteret T6 Arrêt Challemel-Lacour MB Debourg

### MOUVEMENT DU NID - RHÔNE

Accueil et accompagnement des personnes en situation de prostitution.

Écoute, aide administrative, accès aux droits, soins, activités collectives, lien social, soutien à la sortie de prostitution.

- ① Accueil sur RDV : du lundi au vendredi
- 🏡 70 rue Rachais 69007 MD Garibaldi
- 📞 06 33 40 94 98 (suivre ce numéro sur Whatsapp pour avoir des infos sur les permanences)
- ✉️ [accompagnement-69@mouvementnid.org](mailto:accompagnement-69@mouvementnid.org)

# DROITS SOCIAUX



## QUI PEUT M'AIDER ?

**Vous pouvez être accompagné par un travailleur social quel que soit votre statut.** Vous n'avez pas besoin de papiers. Vous pouvez demander à être accompagné pour : manger, se loger, se soigner, accompagner les familles et jeunes enfants, vous fournir une adresse administrative, etc.

### Pour avoir un rendez-vous :

→ **Vous vivez à Lyon :** contacter la Maison de la Métropole et des Solidarités (MDMS) la plus proche de votre lieu de vie ou de domiciliation ou rendez-vous directement sur place. Vous serez écouté, informé puis orienté vers une personne dédiée pour vous accompagner dans vos démarches.

### 1E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Neyret**  
★ 18, rue Neyret  
MC Croix-Paquet  
📞 04 28 67 14 00

### 2E ARRONDISSEMENT

**Pour demandeurs d'asile.**  
Accompagnement social, aide dans les démarches (hors hébergement).

→ **MDMS Sainte-Hélène**  
★ 9, rue Sainte-Hélène  
MD / MA Bellecour  
📞 04 28 67 17 00

### 3E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Corneille**  
★ 149, rue Pierre Corneille  
MB Place Guichard  
📞 04 26 83 94 00

→ **MDMS Sainte-Anne**  
★ 4, place Sainte-Anne  
T1 T4 Tiers Lafayette  
📞 04 28 67 23 40

### 4E ARRONDISSEMENT

#### Familles avec enfants

→ **MDMS Deleuvre**  
★ 51, rue Deleuvre  
MC Hénon  
📞 04 28 67 22 10

### 5E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Cléberg**  
★ 5 bis, rue Cléberg  
Funiculaire Fourvière  
📞 04 28 67 22 50

### 6E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Foch**  
★ 52, avenue Maréchal Foch MA Foch  
📞 04 28 67 23 60

### 7E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Bancel**  
★ 40, rue Bancel  
MB Jean Macé  
📞 04 28 67 18 00

→ **MDMS Félix Brun**  
★ 45, rue Félix Brun  
MB Jean Jaurès  
📞 04 28 67 16 00

→ **MDMS Madeleine**  
★ 36, rue de la Madeleine  
MD Saxe-Gambetta  
📞 04 28 67 32 90

### 8E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Jean XXIII**  
★ 60 boulevard Jean XXIII  
T2 T2 Bachut  
📞 04 28 67 33 10

→ **MDMS Jet d'eau**  
★ 219 avenue Berthelot  
T2 T4 Jet d'eau  
📞 04 28 67 33 90

### 9E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Bourgogne**  
★ 15-17, rue de Bourgogne  
MD Valmy  
📞 04 26 83 96 00

→ **MDMS Duchère**  
★ 8, place Abbé Pierre  
C14 C6 Duchère Martinière  
📞 04 28 67 22 80

→ **Vous vivez autour de Lyon :** contacter la MDMS ou le Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune.

Vous pouvez trouver les adresses sur ce site:  
<https://www.grandlyon.com/services/trouver-une-maison-de-la-metropole.html>

Des associations peuvent aussi vous aider à faire vos démarches administratives et rédiger des documents (voir page 7).

## QUELS SONT MES DROITS ?

En France, les personnes sans autorisation de séjour ("sans-papiers" ou "en situation irrégulière") ont le droit :

- **d'être accompagnées dans leurs démarches (page 30)**
- **d'être soignées (page 38)**
- **d'avoir un hébergement d'urgence (page 33)**

Les personnes avec autorisation de séjour ("en situation régulière") ont des droits qui dépendent de leur situation administrative :

- **Demande d'asile :** l'accès aux droits est soumis à certaines conditions et s'arrête à la fin de la demande d'asile (hébergement et allocation, page 34, travail, page 39).
- **Réfugiés :** les droits sociaux sont les mêmes que pour les personnes françaises (page 36).
- **Carte de séjour :** pour les personnes qui ont un récépissé de demande de titre de séjour ou un titre de séjour, vos droits dépendent du type de titre de séjour. Par exemple, toutes n'ont pas le droit de travailler (page 39).

## EN CAS D'ARRESTATION

Vous pouvez faire arrêter en cas de contrôle d'identité - pour vérifier si vous avez un droit au séjour en France - et/ou en cas de soupçon d'infraction à la loi. Si vous êtes sans-papiers et que vous êtes arrêté vous risquez une **Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF)** et, parfois, une assignation à résidence ou un enfermement en Centre de Rétention Administrative (CRA). Les documents à avoir avec vous :

- **Documents sur votre procédure** (attestation de demande d'asile, demande de titre de séjour ...)
- **Attestation de domiciliation ou d'hébergement**
- **Attestation d'assurance maladie (PUMA, CSS, AME), documents liés à votre suivi médical, coordonnées de votre médecin.**
- **Documents sur votre situation familiale en France** : certificat de scolarité de votre enfant, acte de mariage...
- **Une carte téléphonique et/ou un téléphone portable sans appareil photo**
- **Les coordonnées téléphone d'une personne de confiance, d'un membre d'une association et d'un avocat à prévenir immédiatement si vous êtes arrêté ou placé en rétention.**

**!** Gardez ces copies de vos documents dans plusieurs endroits (chez un ami ou une association) et sur internet (mails)

Il n'est pas toujours conseillé de donner son passeport (même périmé) car celui-ci peut favoriser un éloignement du territoire français. Mais l'absence de passeport peut être un argument pour vous placer en centre de rétention administrative (CRA).

## SI VOUS ALLEZ AU LOCAL DE LA PAF (POLICE AUX FRONTIÈRES) OU AU COMMISSARIAT

Vous pouvez être retenu 24h maximum pour un contrôle d'identité et 48h maximum pour une garde à vue en cas de soupçon d'infraction à la loi.

**Vous avez 4 droits essentiels.** Ils pourront vous aider à être libéré. Demandez :

→ **un interprète : dans la langue que vous parlez le mieux même si elle est rare !**

→ **un médecin**

→ **un avocat**

→ **à téléphoner à une personne de confiance, à une association. Donnez des détails sur votre arrestation (où, quand) pour qu'ils vous aident.**

**⚠ Ne signez pas de documents si vous ne comprenez pas ce qui est écrit.  
Demandez à parler à un interprète !**

## SI VOUS ÊTES LIBÉRÉ

**Si votre situation n'est pas régulière,** vous pouvez sortir du commissariat avec une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) avec parfois une Interdiction de Retour sur le Territoire Français (IRTF). Cette décision peut être accompagnée d'une assignation à résidence.

**Attention, souvent vous n'avez que 48h à partir de l'heure à laquelle vous avez signé le document pour faire un recours.** Dès votre sortie, contactez rapidement un avocat ou une association pour vous aider (page <?>).

### Si vous avez été insulté et maltraité par la police, vous pouvez porter plainte.

La police ne peut pas refuser de prendre une plainte, même si vous n'avez pas de papiers. Si vous avez été frappé, vous pouvez aller voir un médecin et faire un certificat prouvant vos blessures.

## SI VOUS ÊTES ENVOYÉ EN CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE (CRA)

Le CRA est un lieu d'enfermement qui a pour but de vous expulser soit vers votre pays d'origine, soit vers le pays responsable de votre demande d'asile (procédure Dublin), soit vers le pays qui vous a accordé une protection (remise Schengen).

À Lyon il y a 2 CRA situés à proximité de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.

**Dès votre arrivée au CRA, demandez à voir l'association du CRA.**

→ **À Lyon : Forum Réfugiés.  
Vos proches peuvent aussi appeler l'association pour vous signaler:**

📞 04 72 23 81 31

Elle vous aidera à faire les recours et pourra vous informer de l'avancée de vos démarches. En cas d'absence de Forum Réfugiés (week-end, jours fériés...), prenez contact avec une association à l'extérieur (page <?>).



Pour expulser une personne, l'Etat français doit avoir son passeport en cours de validité ou un laissez-passer consulaire.

→ **Si vous n'avez pas donné votre passeport et que vous refusez de voir un représentant consulaire de votre pays, il sera difficile d'obtenir un laissez-passer : votre expulsion sera compliquée.**

→ **Attention, en cas de refus de rencontrer le représentant consulaire, vous pouvez être condamné à une peine de prison (1 à 4 mois).**

→ **Si vous avez donné une fausse identité, la police ne saura pas de quel pays vous venez. Cela rend votre expulsion compliquée.**

Attention, si la police découvre que vous avez donné une fausse identité, vous pouvez être condamné à une peine de prison (1 mois à 3 ans).

## COMBIEN DE TEMPS AU CRA ?

La durée maximale de rétention au CRA est de 90 jours. Vous pouvez faire deux recours pour demander votre libération :

**1. Recours contre la décision de placement en rétention.** Le juge des libertés (JLD) a 48 heures pour décider ou non de prolonger la durée de rétention.

**2. Recours contre la décision d'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).** On demande au tribunal administratif d'annuler la décision d'expulsion (seulement si cette décision est récente, moins de 48 heures). En fonction de la décision du juge, vous pouvez être libéré ou votre rétention peut être prolongée.

**Si vous êtes condamné et placé en prison, vous risquez d'être à nouveau enfermé au CRA à la fin de cette peine de prison.**

## VOS DROITS EN RÉTENTION :

→ **Téléphoner depuis les cabines du centre ou avec votre portable sans appareil photo.** Les téléphones portables pouvant prendre des photos sont confisqués. Vos proches peuvent aussi vous appeler aux cabines.

→ **Recevoir la visite de vos proches.** Ils doivent être en situation régulière et présenter une pièce d'identité. Ils peuvent ramener des vêtements, de la nourriture non périssable neuve et emballée en emballage individuel (gâteaux, sodas), des documents, de l'argent, un téléphone portable sans appareil photo, des cigarettes.

→ **⌚ 7j/7j de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h15**

↑ 60 rue du Royaume-Uni,  
69 125 Colombier Saugnieu  
BUS 47 Aéroport St-Exupéry Air Parc OU  
Rhône Express Lyon St-Exupéry.

→ **Recevoir la visite d'une association ou d'un collectif de soutien :**

### COLLECTIF LYON ANTICRA

#### Collectif de soutien aux prisonnier·es du CRA de Lyon.

Lutte pour l'abolition des centres de rétention, la fin de l'enfermement et la fin des expulsions. Ses membres peuvent vous rendre visite, et publier votre témoignage sur leur site internet. Le collectif organise aussi des actions politiques pour vous soutenir.

→ **Si vous êtes enfermé, vos proches peuvent leur écrire un message pour entrer en contact :**

✉ [lyonanticra@riseup.net](mailto:lyonanticra@riseup.net)

↑ «Lyon Anticra»

<https://crametoncralyon.noblogs.org/>

Demander l'aide au retour volontaire auprès de l'OFII, pour rentrer dans votre pays d'origine. Pour certains pays, une aide à la réinsertion est proposée dans votre pays d'origine.

<http://www.retourvolontaire.fr/>

## AVOIR UNE BOÎTE AUX LETTRES : LA DOMICILIATION

La domiciliation est une adresse postale pour recevoir votre courrier quand vous n'avez pas d'hébergement fixe. Une adresse de domiciliation est essentielle pour vos démarches.

## Pour les demandeurs d'asile

Quand vous commencez votre procédure de demande d'asile à Lyon, Forum Réfugiés (SPADA) doit vous domicilier. Même lorsque vous êtes en procédure Dublin placé en fuite par la préfecture, la SPADA doit maintenir votre domiciliation. La domiciliation sera soit :

→ **À la Maison du Réfugié (SPADA)**

→ **Dans votre centre d'hébergement**

→ **À l'adresse de votre domicile si vous ou l'un de vos proches (parents, frère, sœur) est locataire. Une attestation d'hébergement d'un ami n'est pas acceptée.**

## Pour les réfugiés

Si vous avez la protection internationale (réfugié, protection subsidiaire, apatride) vous pouvez rester domicilié et être accompagné à la SPADA pendant 6 mois. Pour chercher une nouvelle adresse, Forum Réfugiés peut vous accompagner, sinon voir : «autres situations».

## Pour les autres situations

Si vous êtes sans-papiers, ou dans une situation particulière, et que vous n'avez pas d'adresse, vous pouvez demander une domiciliation :

→ **Dans les Maisons de la Métropole et des Solidarités à Lyon ou au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville dans laquelle vous vivez ou avec laquelle vous avez un lien (page 30)**

→ **Dans un accueil de jour qui fait de la domiciliation (page 16).**

**⚠ Il est difficile de trouver une domiciliation. Demandez conseil et allez dans plusieurs organisations.**

→ **L'HÉBERGEMENT** est temporaire et inconditionnel : vous pouvez demander un hébergement si vous n'avez pas de papiers. Un hébergement spécifique existe pour les demandeurs d'asile (page 34).



→ **LE LOGEMENT** est de longue durée. Accessibles uniquement pour les personnes en situation régulière (asile, titre de séjour, récépissé de renouvellement). Une participation financière est demandée.

## Pour une nuit

**Pour toute personne qui se trouve sans hébergement :** ☎ 115

L'attente au téléphone peut être de 30 min ou +. Il faut appeler plusieurs fois jusqu'à tomber sur le message d'accueil, puis rester en ligne pour avoir quelqu'un au téléphone. Le nombre de places est insuffisant, il est rare d'avoir une place tous les soirs.

**Vous pouvez appeler le 115, 24 h/24h** mais pour avoir une réponse plus rapide il est mieux d'appeler sur ces horaires :

→ **10h pour les femmes seules et les couples**

→ **14h30 pour les hommes seuls**

Précisez si vous êtes en situation vulnérable (maladie, enfants, femme isolée...).

## Un hébergement plus stable

**Vous pouvez demander à faire un «diagnostic MVS» pour avoir un hébergement plus stable** avec un travailleur social, ou en appelant le 115 ou la **Maison de la Veille Sociale**. C'est la **«demande SIAO»**.

→ **Le délai pour avoir un hébergement est très long.** Les familles et les personnes malades sont prioritaires.

→ **Vous devez confirmer le dossier tous les 2 mois à la MVS ou au 115 et signaler tout changement de situation (adresse, téléphone, famille...)**

→ **Continuez d'appeler le 115** pour avoir plus de chances d'avoir un hébergement stable.

### MAISON DE LA VEILLE SOCIALE (MVS)

**Sur rendez-vous.** Uniquement pour les personnes sans référent social et sans demande en cours (ne voient pas les demandeurs d'asile, personnes en foyer et titulaires d'un bail).

① Accueil téléphonique : lundi au vendredi (sauf le jeudi) : 9h-12h

☎ 04 78 95 00 01

✉ [contact.mvs@mvsrhone.fr](mailto:contact.mvs@mvsrhone.fr)

Si vous avez des papiers, vous pouvez aussi faire une demande de logement temporaire ou de logement social (page 36).

## You n'arrivez pas à avoir un hébergement ?

**Vous avez fait une demande SIAO, vousappelez le 115 depuis longtemps,** et le temps d'attente est trop long :

vous pouvez faire appel à la Préfecture («un recours») pour avoir un logement grâce au DAHO (le droit à l'hébergement opposable). Pour le DAHO il faut répondre aux conditions ci-dessus et prouver que :

→ **Vous êtes dans une situation de mal-logement (sans domicile, chez des proches, à l'hôtel), dans de mauvaises conditions ce logement est instable.**

→ **Vous avez demandé un hébergement ou, si vous avez des papiers, un logement temporaire et vous n'avez pas de réponse.**

## Besoin d'aide ?

→ **Vous avez plus de 30 ans**

→ **Votre adresse est sur la Métropole de Lyon ou le département du Rhône (sauf Villeurbanne) :**

### ALPIL

→ **Premier accueil par téléphone :**

① mardi et mercredi: 16h-18h

☎ 04 37 70 67 47

→ **Premier accueil sur place sans rdv :**

① mercredi et jeudi: 9h-11h

**Fermé du 10 au 12 février.**

➤ 281 rue de Crequi **M D M B** Saxe-Gambetta

→ **Votre adresse est sur Villeurbanne :**

### AVDL

Premier accueil par téléphone :

→ ☎ 04 72 65 35 90 ✉ [avdl.asso@avdl.fr](mailto:avdl.asso@avdl.fr)

① lundi 13h30-17h30

② mardi, mercredi, jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h30

→ **Vous avez moins de 30 ans**

→ **Votre adresse est à Lyon ou autour (sauf Villeurbanne et Venissieux) :**

### CLLAJ LYON

→ **Permanences d'accueil sans RDV :**

① Lundi 13h30-17h

② Mardi et jeudi à 13h45 et 15h45

→ **Accueil téléphonique :**

① mardi, mercredi, jeudi: 9h30-12h30/13h30-17h

☎ 04 72 07 87 17 / [cllaj.lyon@cllajlyon.fr](mailto:cllaj.lyon@cllajlyon.fr)

➤ Place du Forez, 69001 Lyon

**M C** Croix-Paquet **M A** Hôtel de Ville

### L'hébergement des mineurs isolés

Si vous demandez la reconnaissance de Mineur Non Accompagné et que votre âge n'a pas été évalué, vous avez droit à un hébergement le temps de votre évaluation. C'est le CMAE de Forum Réfugiés et la Méomie qui sont en charge de votre hébergement (page 5)

La situation très difficile à Lyon pour les personnes dont la minorité a été refusée par la MEOMIE et qui font un recours devant le juge des enfants pour qu'elle soit reconnue. Beaucoup de jeunes dorment dans des squats ou dans la rue.

Si votre minorité a été refusée, votre notification de refus vous ouvre le droit à un hébergement pour majeur (page 33). Vous pouvez appeler le 115 en précisant votre situation.

## LES CONDITIONS MATERIELLES D'ACCUEIL : CMA

Les CMA (Conditions matérielles d'accueil) sont réservées aux demandeurs d'asile. L'OFII vous les propose quand vous allez au guichet unique de la préfecture. Ces aides peuvent être :

→ **une allocation mensuelle (ADA)**

→ **le droit à un hébergement**

Pour en bénéficier, vous devez signer le formulaire donné par l'OFII au Guichet unique en disant que vous acceptez les conditions matérielles d'accueil (CMA).

Soit vous demandez un hébergement et l'allocation financière, soit vous demandez juste l'allocation financière en déclarant être hébergé de façon stable.

Si vous avez demandé l'hébergement et qu'on vous le refuse, alors le montant de l'allocation ADA sera plus élevé.

## ADA : Allocation des demandeurs d'asile

**La carte ADA est une carte de paiement** qui vous permet de recevoir votre allocation chaque mois.

Il n'est pas possible de payer sur internet. Vous recevez votre allocation ADA au début de chaque mois pendant la demande d'asile. Le montant de l'ADA (environ 7€/j) dépend de votre situation familiale (isolé, en couple, en famille) et si vous êtes hébergé ou non.

⚠ Après avoir obtenu la carte, il faut attendre entre 30 et 45 jours pour qu'elle soit activée.

**Pour vérifier combien d'argent** il vous reste sur votre carte ADA, vous pouvez appeler le ☎ 05 32 09 10 10. Ou télécharger l'application **Watizat** sur votre téléphone via GooglePlay ou l'AppStore. Pour plus d'informations sur comment installer et utiliser l'application : [https://watizat.org/wp-content/uploads/2020/12/ADA\\_FR.pdf](https://watizat.org/wp-content/uploads/2020/12/ADA_FR.pdf)

**Ma carte est bloquée, volée, perdue : que faire ?**

1. Appeler ce numéro pour désactiver la carte : ☎ 05 32 09 10 10

2. Prenez rendez-vous à l'OFII de Lyon pour recevoir une nouvelle carte

### OFII LYON

✉ [lyon@ofii.fr](mailto:lyon@ofii.fr)

☎ 04 72 77 15 40

➤ 7 rue Quivogne, 69 286, Lyon Cedex 02.

**Si vous ne recevez pas ou plus l'ADA**, vous pouvez contacter l'OFII de Lyon.

# L'accès à l'hébergement pour les demandeurs d'asile

En tant que demandeur d'asile, et si vous avez accepté les conditions matérielles d'accueil proposées par l'Ofii au guichet unique, vous avez droit à une place dans un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile (CADA, HUDA, PRAHDA, etc.).

**⚠️ Vous n'avez pas le droit de choisir la région ni la ville dans laquelle vous allez être hébergé. Vous serez peut-être logé loin du centre ville de Lyon, dans une autre ville ou à la campagne.**  
Si vous refusez la proposition de l'OFII, vous n'aurez plus droit à l'hébergement et vous ne recevrez plus l'allocation ADA.

En France tous les demandeurs d'asile ne sont pas hébergés par manque de places. Les familles, les personnes malades ou présentant une très grande vulnérabilité sont prioritaires.

**Si vous demandez l'asile et que vous n'avez pas de logement :**

- Rendez-vous à la SPADA (Forum Réfugiés).
- Pour un hébergement d'urgence, appeler le 115 (page 33)
- Vous pouvez vous reposer la journée et demander de l'aide dans un accueil de jour (page 15)

## Refus/ Retrait des CMA

Les conditions matérielles d'accueil (CMA) peuvent être **refusées** :

- Si vous êtes en procédure de réexamen de votre demande d'asile,
- Si vous n'avez pas déposé votre demande d'asile dans les 90 jours après votre arrivée en France sans motif légitime,
- En cas de fraude, dissimulation d'informations, informations mensongères
- Si vous refusez un hébergement ou si vous n'allez pas dans la région où l'OFII vous a orienté.

Elles peuvent aussi être **retirées** :

- Si vous refusez ou abandonnez un hébergement (par exemple, si vous revenez à Paris après avoir été orienté dans une autre ville de France),
- Si vous êtes exclu du lieu d'hébergement donné par l'OFII (par exemple, en cas de comportement violent ou manquement grave au règlement),
- Si vous ne respectez pas les exigences des autorités (absence aux convocations à la préfecture pour les personnes en procédure Dublin, refus de donner des informations, absence aux entretiens...). L'OFII doit vous donner un document expliquant la raison du refus ou de la suspension : **demandez-le si on ne vous le donne pas, il est très utile pour faire un recours contre la décision.**

## Demander à rétablir les CMA

**Le «recours» permet de contester une décision administrative devant la justice.**

**1. Si vous recevez un document de l'OFII** avec une intention de refus ou de suspension des CMA, vous avez 15 jours pour envoyer un courrier avec votre identité et vos raisons pour contester la décision. Il doit être adressé à l'OFII  
**7 rue Quivogne  
69 286 Lyon CEDEX 02.**

Si la décision est maintenue, cette lettre sera ensuite très utile à votre avocat pour faire un recours administratif.

**2. Si la décision de suspension des CMA est maintenue vous pouvez :**

- adresser un recours gracieux au Directeur de l'OFII contre cette suspension des CMA dans un délai de deux mois.  
**[contentieux.cma@ofii.fr](mailto:contentieux.cma@ofii.fr)**
- adresser un recours contre la décision de suspension des CMA devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Si les CMA ont été suspendues ou refusées il y a plus de deux mois, vous pouvez toujours demander le rétablissement des CMA auprès de l'Ofii en envoyant une lettre recommandée au siège de l'Ofii ou un email :  
**[contentieux.cma@ofii.fr](mailto:contentieux.cma@ofii.fr)**

**3. Si la réponse est négative** ou si l'Ofii ne vous répond pas après 2 mois, vous avez 2 mois pour faire un recours devant le tribunal administratif pour contester cette décision. Vous pouvez également réaliser cette démarche si vous n'avez pas reçu le courrier indiquant votre suspension des CMA.



Ces documents sont difficiles à rédiger et les délais de recours varient en fonction de votre situation. Il est fortement conseillé d'aller dans une permanence juridique pour se faire accompagner par un avocat (page 9).

## Cas particuliers

Demander le rétablissement des CMA :

**Pour les personnes "requalifiées"**, c'est-à-dire passées en procédure normale ou accélérée après Dublin : suivre la même procédure de demande de rétablissement des CMA que celle indiquée ci-dessus.  
**Pour les personnes de retour en France après un transfert Dublin** : il est possible de faire directement un recours devant le tribunal administratif contre le refus des CMA de l'OFII.



Il faut prouver votre vulnérabilité, et expliquer pourquoi l'absence d'hébergement et d'allocation vous mets en danger. Par exemple : certificat médical qui prouve une maladie grave.

## Si vous êtes reconnu réfugié

Quand vous obtenez le statut de réfugié ou la protection subsidiaire, **vous n'êtes plus considéré comme demandeur d'asile** : vous n'avez plus droit aux mêmes places d'hébergement. **Vous avez le droit de demander un logement social.**  
→ Demandez de l'aide à la SPADA (Forum Réfugiés), à votre centre d'hébergement, ou à un travailleur social dans votre ville (page 29). **À Lyon, vous pouvez bénéficier du programme d'intégration Accelair.**

## LE LOGEMENT

Le logement social est accessible si :

- Vous êtes en situation régulière (titre de séjour)
  - Vous avez des ressources financières (dont allocations sociales comme le RSA)
- Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez faire une demande de logement social.

## Logement temporaire / Logement de transition

Les logements temporaires / logements de transition accueillent les personnes pour une durée limitée : bails solidaires, résidences sociales, pensions de famille. Une participation financière est demandée, avec la possibilité d'avoir une aide financière : les "APL".

- Pour faire cette demande il faut remplir un dossier MVS avec un travailleur social. Il faut actualiser votre demande tous les trois mois.
- Vous pouvez en plus faire une demande sur les sites internet d'Adoma et Aralis.

## Logement social

Le logement social est un logement de longue durée avec un loyer pas cher.

**⚠️** Les personnes qui ont un récépissé de première demande de titre de séjour ne peuvent pas avoir un logement social. Il faut un titre de séjour ou un récépissé de renouvellement de titre de séjour.

Pour demander un logement social, vous devez remplir un formulaire :

- En ligne : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)
- En mairie
- Auprès d'un bailleur social

Vous pouvez faire la demande pour vous et pour les membres de votre famille ([époux.se](#), partenaire et enfant(s), grand-parent, parent, petit-enfant, frère ou soeur) s'ils sont en situation régulière.

**⚠️** Vous devez actualiser votre demande dès que votre situation change (familiale, financière...) et renouveler votre demande tous les ans. Vous pouvez demander l'aide d'un travailleur social (page 29).

# Dispositif Action Logement

Si vous travaillez dans une entreprise qui emploie plus de 10 salariés, vous pouvez peut-être bénéficier de «Action Logement». Demandez à votre employeur si vous pouvez en bénéficier. Si oui, remplissez un formulaire en ligne : <https://www.actionlogement.fr>

## Vous n'arrivez pas à avoir un logement ?

**Vous pouvez faire un recours pour obtenir un logement grâce au DALO** (le droit au logement opposable). Il permet de faire appel à la préfecture quand vous êtes en situation de mal-logement (pas de logement, menace d'expulsion sans relogement, logement sur occupé, attente de logement anormalement longue ...).

**Si vous avez obtenu l'asile** (réfugié, protection subsidiaire) et que vous n'avez pas de logement, vous pouvez faire un recours DALO 6 mois après avoir déposé une demande de logement social.

**Les délais d'instruction du dossier en préfecture sont longs** : normalement 3 mois mais actuellement 9 mois).

Vous pouvez vous faire accompagner par l'ALPIL, l'AVDL ou le CLLAJ selon votre âge et votre lieu de domiciliation, [voir page 33](#).

## € LES ALLOCATIONS

Une allocation est une somme d'argent donnée par l'Etat sous certaines conditions.

La somme change en fonction de votre statut administratif, de votre âge, de la composition de votre famille, de votre logement ...

⚠ Pour les demandeurs d'asile : voir l'ADA ([page 34](#))

## Le Revenu de Solidarité Active (RSA)

Vous pouvez le demander auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr), sous ces conditions :

- Être de nationalité étrangère en situation régulière depuis au moins 5 ans avec un titre de séjour valide autorisant à travailler OU être réfugié, bénéficiaire de la protection subsidiaire ou apatride.

- Être âgé de + 25 ans OU avoir - 25 ans et avoir au moins un enfant à charge, né ou à naître OU avoir - 25 ans et avoir travaillé 2 ans sur les 3 dernières années.

- Ne pas avoir de revenu ou avoir des faibles revenus

- Résider en France de façon permanente et stable.

Si vous êtes demandeur d'asile, vous pouvez demander le RSA, mais il ne vous sera donné que si vous obtenez l'asile. Quand vous avez l'asile, contactez la CAF avec votre numéro de demande RSA. Vous le recevrez alors pour tous les mois depuis la date de votre demande.

## Autres allocations

D'autres allocations sont possibles selon votre situation familiale, professionnelle, ou vos conditions d'hébergement. Un travailleur social peut vous aider dans ces démarches (page 29).



## Les soins

Si vous n'avez pas l'Aide Médicale d'Etat (AME) ou la Protection Universelle Maladie (PUMA-CSS), vous pouvez :

- Aller dans les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) situées dans les hôpitaux ([page 17](#)). Vous serez pris en charge par des médecins et des assistantes sociales et des médicaments vous seront donnés gratuitement.
- Des associations proposent aussi de l'aide pour accéder à vos droits santé ([page 18](#))
- En cas d'urgence vitale, il faut appeler le 15 (SAMU) ou vous rendre au service d'urgences le plus proche.



Les soins sont payants et vous recevez une facture (risque d'endettement). Si votre pronostic vital est engagé, des remboursements exceptionnels des soins peuvent être proposés.

## La Protection Universelle Maladie (PUMA -CSS, ex.CMU)

### Personnes avec une autorisation de séjour

Si vous êtes en France depuis au moins 3 mois et avez une autorisation de séjour (demande d'asile, récépissé, titre de séjour), vous pouvez avoir la Protection Universelle Maladie (PUMA) et la Complémentaire Santé Solidaire (CSS).

Vous pourrez être pris en charge gratuitement pour tous vos frais médicaux et hospitaliers pour vous, votre conjoint et vos enfants. Vous devrez peut-être avancer des frais mais vous serez remboursé.

## L'Aide Médicale d'Etat (AME)

### Personnes en situation irrégulière

L'AME donne droit à la prise en charge à 100% des soins médicaux et hospitaliers, dans la limite des tarifs de la sécurité sociale. Vous n'avez pas besoin d'avancer les frais, sauf pour certains médicaments.

### Conditions pour avoir l'AME :

- Ne pas avoir de titre de séjour, ni de récépissé
- Résider en France depuis plus de trois mois de manière ininterrompue
- Vos ressources ne doivent pas dépasser un certain montant.

## PREMIÈRE DEMANDE D'AME

→ Télécharger le formulaire sur [ameli.fr](https://ameli.fr) ou aller le chercher directement à un point d'accueil de la CPAM.

→ Déposer votre dossier d'AME dans un point d'accueil de la CPAM.

→ Si vous êtes un mineur isolé, ou si vous ne pouvez pas vous déplacer pour déposer le dossier (mobilité réduite), vous pouvez envoyer le dossier par la Poste avec un justificatif de votre situation ou une attestation sur l'honneur.

Pour aller à un point d'accueil de la CPAM il faut prendre rendez-vous :

- ☎ par téléphone au 36 46
- Aux points d'accueil de la CPAM du Rhône
- Par exception, dans un établissement de santé ou dans une PASS à l'hôpital où vous êtes pris en charge.

## RENOUVELLER VOTRE CARTE AME

Vous pouvez soit déposer votre dossier au point d'accueil, soit l'envoyer par la poste :

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU RHÔNE**  
69907 LYON CEDEX 20

## FAIRE LES DOSSIERS DE LA CSS ET DE L'AME

Vous pouvez demander de l'aide :

- Au point d'accueil de l'assurance maladie (CPAM Rhône) sur rendez-vous, depuis votre compte ameli ou au ☎ 3646.
- Au service social de l'hôpital ([page 17](#)) ou au Centre Communal d'Action Social (CCAS) de votre ville
- A une association ([page 17](#)) ou un accueil de jour ([page 15](#)).

La CPAM a 2 mois pour donner sa décision.

Si la demande est acceptée, vous pouvez récupérer votre carte de CSS ou d'AME. Elles durent un an à partir du dépôt de la demande. Attention, le renouvellement n'est pas automatique, il faut refaire le dossier deux mois avant la fin de la carte.

# COMpte EN BANQUE



Vous pouvez ouvrir un **livret A** à la **La Banque Postale**. C'est un compte pour déposer et retirer de l'argent en espèces ou par virement bancaire. Vous aurez un relevé d'identité bancaire (RIB), qui peut être demandé pour des démarches administratives. Tout le monde a le droit d'ouvrir un compte bancaire. Si vous êtes en demande d'asile, la SPADA ou l'association de votre centre d'hébergement peut prendre rendez-vous pour vous. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez demander l'aide d'une association (page 7).

## Pour ouvrir un livret A, il faut :

- être majeur (+ de 18 ans)
- un document d'identité (l'attestation de demandeur d'asile, passeport...)
- votre attestation de domiciliation
- un minimum de 2€ à déposer sur le compte le jour de l'ouverture.

La carte de retrait est utilisable uniquement avec les distributeurs de la Banque Postale.

# ACCÈS À L'EMPLOI

En France, pour avoir le droit de travailler, il est obligatoire d'avoir une carte de séjour, OU un récépissé avec une autorisation de travail.

## Pour les demandeurs d'asile

Si vous avez demandé l'asile il y a plus de 6 mois et que l'OPERA n'a toujours pas donné sa décision, vous pouvez demander une autorisation de travail. C'est une procédure compliquée et qui ne fonctionne pas toujours, même avec le soutien de votre employeur. Votre employeur doit déposer une demande d'autorisation de travail sur le site internet et doit fournir toutes les pièces justificatives demandées sur ce site :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/immiproussager>

En cas de refus : rendez-vous dans une permanence juridique (page 9).

### L'autorisation de travail n'est valable que :

- Pour le travail pour lequel vous l'avez demandé. Si vous voulez changer de travail, il faut faire une nouvelle demande d'autorisation.
- Pendant la durée de validité de votre attestation de demande d'asile (récépissé). Il faut renouveller l'autorisation de travail à chaque renouvellement de récépissé, jusqu'à la décision de l'OPERA.
- À la fin de votre contrat ou en cas de licenciement, vous avez le droit de vous inscrire à Pôle Emploi et de bénéficier d'une formation professionnelle.

## Pour les réfugiés

Si vous avez l'asile (statut de réfugié, protection subsidiaire ou apatridie), vous pouvez travailler en France sans condition. À Lyon, vous pouvez bénéficier du programme d'intégration Accelair.

## Pour les jeunes

- Les missions locales : Suivi personnalisé et accompagnement professionnel et social des jeunes de 16 à 25 ans, reconnus mineurs ou qui ont un titre de séjour si ils sont majeurs.
- Les services civiques : Jusqu'à vos 26 ans, si vous avez le droit au travail, il est possible de faire un service civique (6 mois-1 an), payé entre 580 et 690 € par mois.

## Vous n'avez pas d'autorisation de travail :

Si vous n'avez pas de papiers ou que vous avez un titre de séjour sans autorisation de travail, les employeurs n'ont - juridiquement - pas le droit de vous embaucher.

Si vous travaillez pour un employeur:

- vous ne pouvez pas être poursuivi pour ce motif : ce sont les employeurs qui peuvent l'être, pas les travailleurs;
- votre employeur doit respecter le code du travail ! Vous avez les mêmes droits que n'importe quel salarié régulièrement embauché (L8252-2 du Code du travail):

droit à un contrat de travail (CDD, CDI, Interim, CESU...), droit au paiement de toutes vos heures travaillées, droit à des bulletins de salaire, droit à la santé et à la sécurité, droit aux congés, droit aux indemnités de fin de contrat, etc. Vous pouvez défendre ces droits, par l'action collective (droit de grève) et l'action judiciaire (devant le Conseil des Prud'hommes).

**Attention:** si vous avez un titre de séjour et que vous bénéficiez d'aides de l'État, en travaillant sans autorisation de travail vous risquez la suppression voir une demande de remboursement des aides perçues.

Il est très déconseillé d'utiliser une fausse carte d'identité ou la carte d'identité de quelqu'un d'autre, car vous pourriez être poursuivi en justice.

**Pour en savoir plus, rapprochez vous d'un syndicat de votre entreprise ou de votre ville (ex. CNT-SO, SUD, CNT, CGT, CFDT, FO...).**

## Droits sociaux

En tant que travailleur, même sans-papier, votre employeur doit vous déclarer à l'URSSAF et verser les cotisations aux organismes sociaux.

Mais votre statut ne vous permet pas de bénéficier des allocations chômage. Il vous prive aussi du bénéfice des indemnités journalières de sécurité sociale, sauf dans un cas : si vous êtes victime d'un accident du travail.

## La régularisation par le travail

La circulaire «Retailleau» de 2025 prévoit la possibilité, pour les Préfectures, d'accorder des régularisations exceptionnelles par le travail. Il faut remplir plusieurs conditions de temps de présence en France et de durée de travail :

- Au moins 3 ans de présence continue en France
- Au moins 12 bulletins de salaires (consécutifs ou non) datant des 24 derniers mois dans un métier en tension
- Ne pas représenter une menace à l'ordre public.

→ Ne pas avoir reçu d'OQTF non exécutée durant toute sa présence en France

→ Il faut aussi trouver un employeur qui fait lui-même une «demande d'autorisation d'embauche d'un salarié étranger».

### Loi Darmanin pour les métiers en tension (2024)

Vous pouvez prouver être en France depuis 3 ans et :

- Vous pouvez justifier d'avoir travaillé dans un métier en tension 12 mois, consécutifs ou non, dans les 24 derniers mois
- Vous travaillez toujours dans un métier en tension

Liste officielle des métiers en tension par région (2025): <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051643488>

Pour plus d'information sur les démarches à effectuer à la préfecture du Rhône : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aes-metiers-en-tension-rhone>

**Si vous pensez pouvoir en bénéficier, rendez-vous dans une permanence juridique (page 9) ou dans un syndicat (page 22).**



# ECOLE / GARDERIE

## DE L'ÉCOLE JUSQU'AU LYCÉE

En France, l'accès à l'école est un droit pour les enfants de moins de 16 ans quels que soient le statut et le type d'hébergement des parents. L'école est gratuite et on ne peut pas en refuser l'accès à vos enfants.

De 3 ans à 10 ans, il faut s'adresser à la mairie de son lieu d'hébergement ou de vie pour les inscrire.

De 11 ans à 16 ans, il faut s'adresser au collège de secteur de son lieu d'hébergement ou de vie pour les inscrire.

Au-delà de 16 ans, il faut s'adresser au CIO de secteur de son lieu d'hébergement ou de vie.

Entre 16 ans et 18 ans la formation est un droit et une obligation pour le jeune qui est en décrochage ou qui est ni en emploi, ni en éducation, ni en formation.

Février 2026 Les seuls documents exigibles sont : Un document attestant de l'identité / Un document attestant des responsables de l'enfant / Un document attestant le domicile

A défaut d'un de ces documents, une déclaration sur l'honneur suffit.

À Lyon, l'association C.L.A.S.S.E.S. accompagne des familles dans leurs démarches administratives pour l'école

#### C.L.A.S.S.E.S

06 80 71 32 96

[contact@classes-asso.org](mailto:contact@classes-asso.org)

#### Faire garder vos enfants

Vous pouvez aller dans un Point d'Accueil Information Petite Enfance (PAIPE) pour avoir des informations sur les modes de garde pour vos enfants. Les PAIPE informent par téléphone ou reçoivent sur rendez-vous. Il y a un PAIPE dans chaque mairie d'arrondissement.

Pour plus d'infos sur les PAIPE de Lyon consultez ce lien :

<https://www.lyon.fr/demande/petite-enfance/les-points-accueil-information-petite-enfance-paipe>

## UNIVERSITÉ

### Avoir un certificat de français

Des programmes d'apprentissage du français existent dans des universités : voir le site du "Réseau MEnS"

<https://reseau-mens.org/pour-etudiants>

Des associations proposent aussi des cours de français : voir page 23.

### Rejoindre l'université

Les procédures dépendent de l'université, de la formation, du niveau (Licence, Master) et de votre statut (demandeur d'asile, réfugié, sans papier...). L'année scolaire est en général de septembre à juin. Quelle que soit votre situation (sans papiers, demandeur d'asile, réfugié/protection subsidiaire/apatriote), vous pouvez commencer ou reprendre les études en France.

Pour candidater à une inscription vous devez :

- **avoir le baccalauréat ou un diplôme universitaire.**
- **avoir un certificat de français (B2 pour la licence et C1 pour le master), sauf si vous venez d'un pays francophone.**

#### Rentrée 2024-2025, Universités Lyon 1, 2, 3

→ DU Passerelle des universités Lyon 2 et Lyon 3 (apprentissage du français universitaire et reprise d'étude) : candidature commune sur les plateformes e-candidat de chaque université

→ **Licence 1 générale**: tous les étudiants étrangers en France, sauf ceux qui ont la protection internationale, doivent faire un dossier «DAP»: Demande d'Admission Préalable

→ **BTS, DUT** : les candidatures se font via Parcoursup pour tout le monde

Si vous avez la protection internationale, rendez-vous auprès de l'université pour savoir comment candidater (généralement via des Demandes d'Admission Adaptées)

→ **Licence 2 et 3 / Master 2** : inscrivez-vous sur le site internet «e-candidat». Si vous avez la protection internationale, la procédure est parfois différente.

→ **Master 1** : Les candidatures se font sur le site [monmaster.gouv.fr](http://monmaster.gouv.fr)

Prenez de l'avance pour faire votre dossier L2/L3/M1/M2, certaines candidatures se font dès le mois de mars / avril.

**Les frais d'inscription** pour les étudiants étrangers peuvent être chers : jusqu'à 2770€ en Licence et 3770€ en Master. Vous pouvez vous rapprocher de l'université ou d'une association qui peut vous aider pour demander une dispense de vos frais d'inscription.

→ **Les étudiants qui ont la protection internationale sont dispensés de ces frais (+/- 170€ en licence et 243€ en master). Ils peuvent demander une bourse et un logement en résidence universitaire "CROUS".**

D'autres aides existent si vous avez + de 28 ans  
Si vous êtes en difficulté, des associations peuvent vous accompagner page 22-23

## S'INFORMER EN LIGNE

### Informations sur la demande d'asile

Informations traduites sur la procédure de demande d'asile, vérifiées par des juristes. **Toujours se rendre dans une permanence juridique** pour une évaluation de sa situation individuelle (page <?>).

#### GISTI

Rubrique : Demander l'asile

Langues : français, anglais, arabe, dari, pachto, urdu, tigrinya, oromo

<http://www.gisti.org/spip.php?article5116>

#### DOM'ASILE INFO

Langues : français, anglais, arabe, urdu, bengali, russe

[www.domasile.info](http://www.domasile.info)

#### REFUGIES INFO

Informations pour les personnes qui ont obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire

Langues : français, anglais, arabe, pachto, tigrinya, russe

<https://www.refugies.info>

#### INFO DROIT DES ÉTRANGERS

Informations sur les différentes procédures de séjour en France, le regroupement et la réunification familiale, etc.

Langue : français uniquement

<http://www.info-droits-etrangers.org/>

#### INFOMIGRANTS

Informations sur l'asile en Europe.

Langues : français, anglais, arabe, dari, pachto

[www.infomigrants.net](http://www.infomigrants.net)

Il est possible de recevoir les nouveaux articles sur Rakuten Viber. Aller en bas sur le site pour s'inscrire.

## NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS

### 15 • SAMU

Service d'Aide Médicale Urgente. Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale en situation de détresse vitale.

### 18 • POMPIERS

Signaler une situation dangereuse : accident, incendie, personne malade...

### 17 • POLICE

Obtenir de l'aide en cas d'agression ou signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

### 114 • URGENCE SMS

Permet aux personnes sourdes et malentendantes et aux personnes qui ne peuvent pas téléphoner (femmes victimes de violences par exemple), d'alerter les services de secours (SAMU, Sapeurs-Pompiers, Gendarmerie et Police) 24h/24 et 7j/7 par SMS, tchat, visioconférence. Aussi accessible en ligne sur [www.urgence114.fr](http://www.urgence114.fr) et avec l'application « 114 ».

### 115 • MISE À L'ABRI D'URGENCE

Numéro d'urgence pour les personnes sans solution d'hébergement ou victimes de violences conjugales nécessitant une mise à l'abri (hébergement) d'urgence.

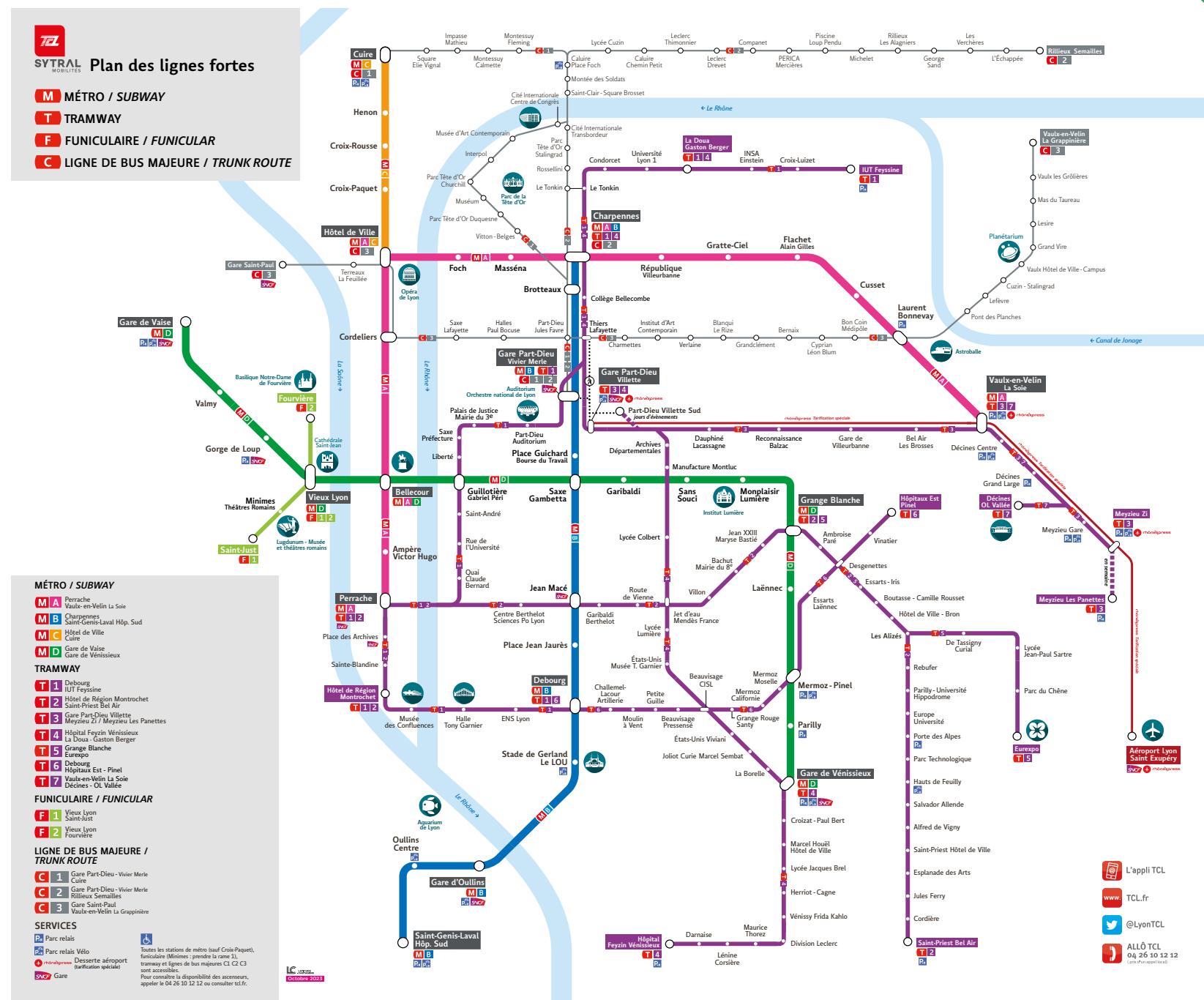
### 119 • ENFANCE EN DANGER

Numéro d'urgence destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences (psychologiques, physiques et sexuelles), ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou risquant de l'être, au sein de la famille ou en institution.

### 3919 • VIOLENCES FEMMES INFO ÉCOUTE

Écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes. Ne traite pas les situations d'urgence (ce n'est pas un service de police ou de gendarmerie).

**ADA** : Allocation pour Demandeur d'Asile  
**AME** : Aide Médicale d'Etat  
**APS** : Autorisation Provisoire de Séjour  
**ASE** : Aide Sociale à l'Enfance  
**CADA** : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile  
**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales  
**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale  
**CMA** : Conditions Matérielles d'Accueil  
**CMAE** : Centre de Mise à l'Abri et d'Evaluation  
**CNDA** : Cour Nationale du Droit d'Asile  
**CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
**CRA** : Centre de Rétention Administrative  
**CSS** : Complémentaire Santé Solidaire (anciennement CMU)  
**DAHO** : Droit À l'Hébergement Opposable  
**DALO** : Droit Au Logement Oppposable  
**DNA** : Dispositif National d'Accueil  
**FLE** : Français Langue Etrangère  
**GUDA** : Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile  
**HUDA** : Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile  
**IRTF** : Interdiction de Retour sur le Territoire Français  
**JLD** : Juge des Libertés et de la Détenion  
**MDMS** : Maison De la Métropole et Solidarité  
**MIE** : Mineur Isolé Étranger  
**MNA** : Mineur Non Accompagné  
**MVS** : Maison de la Veille Sociale  
**OFII** : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration  
**OPFRA** : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides  
**OQTF** : Obligation de Quitter le Territoire Français  
**PAIPE** : Point d'Accueil Information Petite Enfance  
**PUMa** : Protection Universelle Maladie  
**PRAHDA** : Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile  
**RSA** : Revenu de Solidarité Active  
**SIAO** : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation  
**SPADA** : Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile



## NOTES

**FÉVRIER 2026**  
**FRANÇAIS**  
**Lyon**

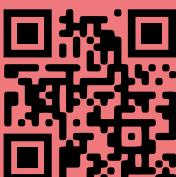


Si vous êtes  
à Lyon, en **demande**  
**d'asile, réfugié ou sans**  
**papier**, ce guide est pour vous.

Il contient des **adresses utiles** et  
des **conseils** et **procédures** juridiques  
mis à jour tous les deux mois !

Nos textes sont écrits, relus et vérifiés  
par des professionnels du social, de  
l'asile et du droit des étrangers.

Ce guide est disponible en  
**Français, Anglais et Arabe.**



Téléchargez le guide :  
[www.watizat.org](http://www.watizat.org)

Vous avez une question ? Contactez-nous :  
[lyon@watizat.org](mailto:lyon@watizat.org)



Watizat lyon



watizatlyon



Watizat, chaîne d'information



watizatasso

Si vous êtes une organisation, association ou collectif,  
contactez nous pour commande des guides en version papier

Ce guide est gratuit et interdit à la vente aux particuliers. Ne pas jeter sur la voie publique.

WATIZAT, TOUTS DROITS RÉSERVÉS / [WWW.WATIZAT.ORG](http://WWW.WATIZAT.ORG)